

## La science des races : la Société Ethnologique de Paris et le tournant colonial (1839-1848)

Thomas Bernon

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lrf/2448>

ISSN : 2105-2557

### Éditeur

IHMC - Institut d'histoire moderne et contemporaine (UMR 8066)

Ce document vous est offert par Ecole Normale Supérieure Paris



### Référence électronique

Thomas Bernon, « La science des races : la Société Ethnologique de Paris et le tournant colonial (1839-1848) », *La Révolution française* [En ligne], 15 | 2018, mis en ligne le 13 décembre 2018, consulté le 14 décembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/lrf/2448>

---

Ce document a été généré automatiquement le 14 décembre 2018.

© La Révolution française

---

# La science des races : la Société Ethnologique de Paris et le tournant colonial (1839-1848)

Thomas Bernon

---

*Je tiens à remercier Aurélia Michel pour ses nombreux conseils et corrections.*

- 1 La question de l'abolition de l'esclavage stimule sans aucun doute, depuis la fin du 18<sup>e</sup> siècle, les discussions scientifiques qui animent les milieux savants. Au moment de la première abolition, celles-ci s'étaient intéressées à l'existence d'une rupture en humanité entre les noirs et les blancs, reflétant l'enjeu politique de l'accès à la citoyenneté pour les libres de couleur<sup>1</sup>. En 1839, trente-sept ans après le rétablissement de l'esclavage par Napoléon, la discussion parlementaire sur les conditions l'abolition se poursuit en France sans grandes avancées. La monarchie de Juillet n'a que mollement entrepris de revenir sur une institution qui continue à organiser les productions coloniales, aux Antilles et à Bourbon. Pourtant, et d'autant plus à partir de 1838, lorsque l'abolition anglaise entre en application dans les îles à sucre britanniques, l'abolition apparaît comme une décision raisonnable et surtout, inexorable. Devant cette perspective, le lobby des planteurs à la Chambre continue de peser sur l'avancée du processus législatif, et crispe les débats autour de deux points de tension : l'indemnisation des planteurs pour la perte de leur propriété et le soutien de l'État pour assurer la continuité du travail des affranchis, autrement dit la contrainte. Une nouvelle commission parlementaire pour l'abolition de l'esclavage, dont le rapporteur est Alexis de Tocqueville, livre ses conclusions en juillet 1839 et pose alors le débat en des termes qui n'évolueront plus jusqu'à la commission de mars 1848 et l'abolition définitive. L'audition des délégués coloniaux en 1839, tous propriétaires de plantations, montre que cette question est jugée, depuis les colonies au moins, à partir de caractères physiologiques attribués à la race nègre<sup>2</sup>. Dans son rapport, Tocqueville chasse d'un revers les « fausses et odieuses doctrines » professées par les colons, qui veulent faire croire que « l'esclavage des nègres avait ses fondements et sa justification dans la nature elle-même », et s'en réfère au contraire à la science qui

indique que « la culture à l'aide des nègres affranchis peut devenir plus facile, plus productive et moins onéreuse que la culture à l'aide des noirs esclaves »<sup>3</sup>.

- 2 Comme le montrent de nombreux travaux<sup>4</sup>, la séquence de la première abolition de l'esclavage de 1794 à 1802 est essentielle dans les différentes formulations d'une inégalité naturelle à travers la notion de race<sup>5</sup>. Cinquante ans plus tard et au long des neuf années entre le rapport Tocqueville et la commission d'abolition de 1848, c'est désormais la question du maintien du travail dans les plantations, plus que celle de l'humanité des nègres ou de leur animalité, qui est en jeu. Elle prend la forme d'une spéculation sur la capacité des noirs à travailler sous le régime de la liberté. Elle détermine les négociations que les planteurs engagent avec le gouvernement sur les moyens que l'État mettra à leur disposition : législation, police, financement et subsides à l'importation de main d'œuvre. Or, ces neuf années sont précisément celles qui correspondent à l'activité de la Société d'Ethnologie de Paris (SEP), créée en 1839 par William Frederick Edwards, le fils d'un planteur jamaïcain, qui se donne pour objectif de constituer la « Science des races ». Dix ans auparavant, Edwards avait, dans une lettre à Amédée Thierry, introduit pour la première fois l'hypothèse de caractères physiologiques à la destinée historique des races, telle que la concevaient alors les historiens romantiques. Avec la SEP, mais aussi à Londres en intervenant sur la formation en 1842 de l'Ethnological London Society<sup>6</sup>, il cherche à constituer un cercle pour rassembler un ensemble de savoirs – ceux du linguiste, de l'historien, du naturaliste et du médecin – où pourraient s'élaborer des hypothèses pour une connaissance complète de l'homme et alors faire la démonstration empirique de la dynamique historique des peuples. La courte histoire de la SEP est donc importante à deux titres : elle est reconnue pour être une étape de l'élaboration d'une science de l'homme en France, précédant la Société d'Anthropologie fondée par Broca en 1858<sup>7</sup>, étape qui installe ouvertement et de manière volontariste l'existence des races comme l'hypothèse scientifique principale de la connaissance de l'homme. En outre, sa grande porosité avec les débats contemporains sur l'abolition à la Chambre en fait aussi, à l'inverse, le lieu où le discours savant institutionnalise l'hypothèse raciale telle qu'elle se dégage du débat politique. La connaissance des races, objet de la SEP, devient alors une manière de poser la question du travail des nègres libres. Ainsi, bien au-delà d'une chronologie commune, il s'agira de montrer dans cet article comment ces deux processus, la négociation des planteurs avec le gouvernement français et l'élaboration scientifique de la race, sont concrètement articulés. À l'instar des travaux menés depuis de nombreuses années par C. Blanckaert, et plus récemment par C.-O. Doron, il s'agit de considérer la genèse de la théorie raciale comme une trajectoire du politique<sup>8</sup>. Il s'agira ici de mettre en évidence les relations entre la race scientifique et le projet colonial. S'il faut affirmer, avec certains auteurs, que les classifications raciales ont été strictement conçues « dans le but de justifier un rapport de domination<sup>9</sup> », interprétation qui prend son sens pour la période suivante, lorsque les sociétés savantes sont auxiliaires à la conquête européenne<sup>10</sup>, ce raisonnement ne peut être tenu de la même façon pour cette période.
- 3 Une approche « pragmatique » des savoirs<sup>11</sup> dans le contexte de l'abolition à la fin de la monarchie de Juillet permet en effet de montrer que la race a été installée comme un axiome au sein d'un milieu social bien déterminé par une élite économique dynamique aux intérêts coloniaux différents de ceux de l'ancienne génération issue de la plantation atlantique. Plus encore, nous prétendons montrer à travers cet épisode que la notion de race n'est pas tant à considérer dans sa trajectoire scientifique que dans son utilisation

comme instrument de gouvernement, dont l'élaboration accompagne un changement de paradigme de l'économie de traite à la colonisation et que la construction institutionnelle du discours savant a permis d'installer comme tel<sup>12</sup>. Ainsi, dans cet article, nous nous intéresserons moins aux contenus scientifiques développés par tel ou tel membre de la société qu'à la SEP considérée comme un cercle, le lieu d'une sociabilité particulière qu'il nous faudra analyser et qui pourra expliquer à la fois la convergence qui peu à peu établit la race comme un préalable et l'interaction avec la discussion parlementaire qui se tient au même moment.

- 4 Les activités de la Société d'Ethnologie de Paris sont l'occasion d'observer ce processus, dès lors qu'elles sont analysées non pas comme la somme de trajectoires individuelles, mais comme une sociabilité spécifique et une synergie d'acteurs dans leur relation avec les pouvoirs économiques et politiques de la monarchie de Juillet. Principalement à partir des archives de la SEP<sup>13</sup>, nous souhaitons ici reconstituer un épisode essentiel de la formation du paradigme racial. Nous décrivons d'abord la Société dans sa première période, edwardsienne, et comment l'hypothèse raciale y est peu à peu orientée, par la composition de ses membres et ses méthodes de recherche, vers la question coloniale. Puis, dans un deuxième temps nous montrerons le resserrement des activités scientifiques autour de nouveaux enjeux auxquelles prennent part d'autres élites sous l'influence croissante de Gustave d'Eichthal et des saint-simoniens. Nous verrons enfin comment, entre 1846 et 1847, le débat sur l'abolition à la Chambre investit largement la question des races à la SEP et comment s'y forment les bases idéologiques d'un nouveau projet colonial, celui de la mission de civilisation.

## Comment se fait la science de l'homme (1838-1844)

- 5 Comme les nombreuses sociétés savantes françaises ou anglaises qui voient le jour à cette période de nouvelles conquêtes et d'abolition de la traite, la SEP est fortement articulée autour de la question coloniale et de la manière dont cette question se restructure en Angleterre après l'abolition de 1833. Elle s'inspire en effet de l'Aborigines Protection Society (APS), fondée à Londres en 1837<sup>14</sup> et qui donnera naissance à son tour en 1842, selon le modèle de la SEP, à l'Ethnological Society of London, selon l'idée que le meilleur moyen d'aider et « protéger » les sujets coloniaux était de les étudier. En 1839, William F. Edwards, médecin de formation et issu d'une famille de planteurs de la Jamaïque, attire autour de lui une quinzaine de membres fondateurs venus d'horizons différents, tels que son demi-frère le biologiste Milne-Edwards et l'historien Jules Michelet. Au cours de sa dizaine d'années d'activité, la société savante accueille jusqu'à trois cents membres. En fondant la « Science des Races », Edwards veut se donner les moyens de la démonstration d'une intuition qu'il travaille depuis des années, à savoir la mise en évidence de la race dans ses caractères physiologiques. Cette ambition se traduit dans la politique de recrutement des membres. À sa fondation, la SEP rassemble sept géographes, sept naturalistes ou zoologistes, six médecins, six historiens, cinq voyageurs (dont Alcide d'Orbigny et Eugène de Froberville), mais aussi cinq hommes politiques et trois hommes de lettres. En 1840, Auguste Le Duc, planteur dans l'océan Indien, devient le premier membre issu du monde colonial<sup>15</sup>. Dumoutier, médecin anatomiste, adhère en août de la même année<sup>16</sup>. Membre actif, influencé par la phrénologie, il participe aux voyages de Dumont d'Urville en Océanie et au pôle Sud, desquels il rapporte des moulages et des crânes qu'il présente régulièrement devant la Société. Assez rapidement, dès 1841, la

composition socioprofessionnelle de la SEP s'enrichit de recrues issues non seulement du monde colonial (militaires, diplomates, médecins coloniaux, voyageurs), mais aussi du monde financier et économique, en particulier sous l'influence de Gustave d'Eichthal, qui fait entrer son frère banquier Adolphe en 1843, puis son beau-père Édouard Rodrigues en 1844.

## Caractéristiques sociologiques des membres

- 6 De manière générale, on peut dresser un tableau sociologique qui donne une bonne image de la « France des notables » promue par la monarchie de Juillet<sup>17</sup>. En dehors des personnages connus qui ont suscité des notices biographiques et sur lesquels nous reviendrons, des éléments mentionnés par les archives<sup>18</sup> nous permettent de qualifier les membres plus anonymes<sup>19</sup>. Certains cas révèlent des liens d'amitié professionnelle entre membres de la SEP. Ainsi, Adolphe Moreau, banquier et agent de change, a été recommandé et introduit à la Légion par son collègue financier Édouard Rodrigues, lui aussi chevalier de la Légion d'honneur.
- 7 La situation géographique des membres est également à l'image du développement des élites parisiennes de l'époque. Dans la carte suivante (fig. 1) nous avons reporté les résidences des membres parisiens, qui s'organisent autour de deux foyers. Le quartier de la chaussée d'Antin, d'abord, est connu pour être devenu, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, celui de la grande bourgeoisie et une large partie des adresses des membres de la SEP gravite autour de ce lieu. Les quartiers Notre-Dame de Lorette et Saint-Georges, adjacents à la chaussée d'Antin, sont un succès entrepreneurial éclatant à l'époque. Dans les deux premiers quartiers habitaient quelques-uns des membres les plus éminemment impliqués dans la finance et la spéculation immobilière. Les frères Pereire, promoteurs des chemins de fer et devenus membres en mars 1846, habitaient au 7, rue d'Amsterdam<sup>20</sup>. Olinde Rodrigues habitait au n° 3 de la même rue et son frère Henri logeait cité d'Antin, contiguë à la chaussée d'Antin. Dans la rue Neuve des Mathurins, proche de la Madeleine, habitaient six membres, dont le secrétaire Gustave d'Eichthal, voisin de son beau-père le banquier Édouard Rodrigues – un cousin des Pereire – ainsi qu'Ernest Gouin, ingénieur et également beau-fils de Rodrigues, et Adolphe Moreau, banquier, tous deux introduits à la SEP par Eichthal et Édouard Rodrigues. Adolphe Vieyra, banquier et également marié à une Rodrigues, habitait rue Saint-Georges, dans un quartier également en plein essor. Des liens familiaux, professionnels et même de voisinage liaient donc des membres aux profils similaires, impliqués dans l'essor du Paris de la Restauration<sup>21</sup>. La carte montre aussi que de nombreux membres de la SEP habitaient dans les quartiers traditionnellement cossus de la Rive gauche, notamment autour du jardin du Luxembourg, et les biologistes autour du Jardin des Plantes.

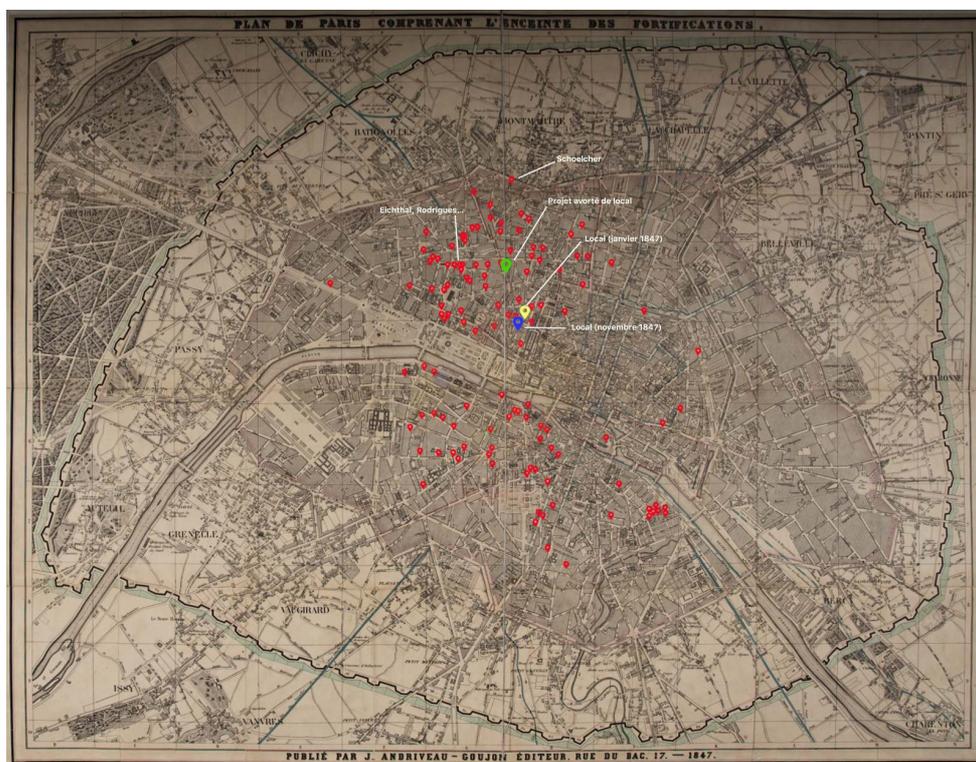


Fig. 1 : Adresses personnelles des membres de la Société ethnologique de Paris (curseurs rouges)

Échelle non indiquée sur le fond de carte original.

Sources : *Plan de Paris comprenant l'enceinte des fortifications*, J. Andriveau-Goujon, 1847 ; Liste des membres de la SEP, Archives de la SEP ; Base Léonore de la Légion d'honneur.

- 8 De façon schématique, les zones les plus densément habitées par les membres de la SEP, c'est-à-dire le faubourg Saint-Germain, le Jardin des Plantes et, surtout, la chaussée d'Antin, s'organisent également selon la chronologie du recrutement des membres. On peut considérer que si la participation des membres de l'élite savante qui gravitent autour du Jardin des plantes fut une constante, le recrutement a visé de plus en plus des personnes habitant à la chaussée d'Antin, c'est-à-dire une élite impliquée directement dans les futurs investissements de l'Empire, que ce soient les chemins de fers ou les plantations coloniales. En outre, si on regarde la cohorte du point de vue de leurs professions, la place des médecins dans ce recrutement, toujours importante, a été toutefois relativisée dans les années 1845<sup>22</sup> par l'arrivée de nombreux savants « coloniaux » ou membres de l'administration coloniale, ainsi que d'hommes politiques, élus ou hauts fonctionnaires.
- 9 Les modalités des recrutements nous donnent également une indication de l'évolution de l'orientation scientifique, politique et professionnelle de la Société. Les membres ordinaires étaient introduits à la Société par un système de cooptation où deux parrains devaient présenter leur nouvelle recrue. Parmi les 163 membres ordinaires, nous avons trace du parrainage de 120 d'entre eux. Sur la totalité des années d'activité de la société savante, les co-parrains les plus actifs ont été Edwards, qui coopta 39 nouveaux membres, Imbert des Mottelettes, secrétaire de la société de sa fondation à 1846, qui en présenta 35, tandis qu'Eichthal avait 34 membres à son actif, Avezac (géographe et ancien président de la Société de Géographie) 30 membres et Santarem 26. Imbert des Mottelettes fit

l'essentiel de ses parrainages entre 1840 et fin 1841, puis de façon éparse jusqu'à ce qu'il ne fût plus secrétaire en 1846. Henri Milne-Edwards, frère de William F. Edwards, parraina 12 membres, dont plusieurs collègues zoologistes et médecins, en particulier à partir de 1844, alors qu'il venait d'être élu président de la SEP après le départ de son frère<sup>23</sup>.

- 10 Assez logiquement, Edwards étant à l'origine de la création de la SEP, il est aussi le co-parrain de la quasi-totalité des nouveaux membres de 1839 à 1841, d'abord en duo avec le vicomte et historien Santarem, qui est vice-président puis président en 1842, après la démission d'Edwards due à sa santé déclinante<sup>24</sup>. Santarem est lié à la famille royale portugaise, qu'il accompagna en exil au Brésil en 1807, et fut ministre au Portugal avant de s'installer à Paris en 1834. Pour sa part, Eichthal commence à co-parrainer de nouveaux membres en juin 1841, dont plusieurs hommes politiques, notamment son ami d'enfance, le député Victor Lanjuinais. Eichthal a tendance à introduire des personnalités des mondes politique, financier et industriel, et en particulier des membres de sa famille (son propre frère) et par alliance (les Rodrigues). À leur tour, Édouard Rodrigues et Eichthal parrainent ensemble six membres, essentiellement des propriétaires, banquiers, industriels ou ingénieurs issus, selon toute vraisemblance, de leurs cercles de connaissances professionnelles. D'ailleurs, on trouve dans les archives de la SEP un certain nombre de lettres de remerciements adressées par des membres venant d'être reçus comme membre au sein de la Société. Au-delà des formules attendues exprimant la gratitude du nouveau membre, ces lettres sont parfois informatives quant à ce que l'ethnologie signifiait et impliquait pour chacun, montrant ainsi la diversité de motivations qui s'expriment à travers cette science en construction. Dans le cas des notables introduits par les Rodrigues, l'intérêt pour l'ethnologie semble au mieux superficiel. Dans une lettre du 24 juin 1847, Léopold Javal, banquier, député et agronome saint-simonien, admet volontiers avoir « été plutôt guidé par [ses] sympathies que par l'espérance de pouvoir [se] rendre utile à [leur] belle institution ». Il s'excuse par ailleurs d'être « obligé de partir pour Bordeaux aujourd'hui », lui étant alors « de toute incompatibilité de [se] rendre à [leur] réunion », situation qui se répéta dans des lettres d'autres membres ayant le même profil.
- 11 Cette situation est symptomatique du lobbying effectué par le petit groupe actif constitué par Eichthal et sa famille par alliance pour attirer le plus de connaissances possibles à rejoindre la SEP, même si ce n'est pas pour y apporter un concours actif à ses travaux intellectuels. On verra que cette évolution de la composition sociologique et professionnelle de la SEP accompagne la mise en place du postulat de la race et le renoncement à en faire la démonstration.

## La race comme hypothèse

- 12 L'enjeu défini par Edwards pour la société donc, consiste principalement à la démonstration de l'existence des races dans leurs caractères physiologiques et dans l'analyse de leur trajectoire historique. Comme le montre ses choix de thèmes présentés en assemblée<sup>25</sup>, et ceux de son collègue Imbert des Mottelettes, la société cherche d'abord à rassembler les matériaux qui attestent d'une permanence des caractères raciaux à partir d'éléments ethnologiques dans les œuvres grecques classiques<sup>26</sup>, en se penchant sur le cas des Juifs et des Tsiganes en Europe chez Imbert<sup>27</sup>, ou bien la fusion entre race et histoire pour Edwards. La notion de race ne revêtait pas encore de caractère

physiologique chez ces auteurs et la pertinence de la catégorie continuait de faire débat. Les premières assemblées et activités de la SEP sont donc avant tout dédiées à cette discussion et font entendre plusieurs arguments contradictoires. Non seulement la race ne fait pas consensus, mais les enjeux idéologiques pour la définir varient d'un bout à l'autre.

- 13 Victor Courtet de L'Isle par exemple, saint-simonien membre de la SEP depuis sa fondation, voulait suivre le chemin tracé par Edwards. Sa position générale sur la race est connue par l'analyse de Rignol et Régnier<sup>28</sup>, qui font de l'anthropologie de Courtet un projet politique libéral profondément ancré dans l'héritage révolutionnaire et qui passe par la fusion des races, véritable outil de transformation sociale. Edwards et Courtet affirment tous les deux pouvoir « physiologiquement » reconnaître les races anciennes dans les populations contemporaines. Courtet postule trois thèses qui se suivent l'une l'autre : l'inégalité naturelle des races, une hiérarchie de classes qui en résulte, et la nécessité du métissage pour détruire cette hiérarchie et arriver à l'égalité démocratique<sup>29</sup>.
- 14 À l'opposé, et sans que cela augure d'un positionnement politique différent sur l'abolition par exemple, on trouve des personnalités qui ne se laissent pas séduire par l'hypothèse des races. Basé à Bourges et exerçant le métier d'inspecteur des études<sup>30</sup>, Pierquin de Gembloux transmet à la SEP sa *Lettre au général Bory de Saint-Vincent sur l'unité de l'espèce humaine* en janvier 1840. Ce texte est un réquisitoire sans ambages contre l'idée même d'une science des races, plein de sarcasme pour le microcosme scientifique de son temps. Il y critique tout particulièrement le fait que « toutes les branches des connaissances humaines se prêtent un synergique appui » et prend pour exemple le cas précis de la lettre d'Edwards à Thierry en arguant que « l'historien et le philologue n'étaient point naturalistes et n'avaient pas besoin de l'être<sup>31</sup> ». Il observe que la fusion des disciplines mena à ce que :
- Les accidents historiques, les phénomènes ethnographiques, tout enfin dans l'histoire de l'homme, fut expliqué par la différence des races. [...] Les migrations comme les guerres, les langues comme les dialectes, les religions comme les littératures, [...] tout enfin, trouva une explication prompte et facile dans l'hypothèse, purement gratuite, de la distinction des races.
- 15 Il fait remarquer qu'il n'existe aucun individu qui rassemble ne serait-ce que les trois-quarts des caractéristiques stéréotypées d'une race donnée : « Comment dès lors oserait-on espérer de pouvoir déclarer, de prime abord et avec certitude, quelle est la race positive à laquelle doit appartenir tel ou tel individu donné<sup>32</sup> ? »
- 16 Contrairement à Pierquin, Eichthal, saint-simonien, propose un angle où la race est le prisme privilégié de l'analyse des rapports humains. Au début des années 1840, il propose une série d'exposés en assemblée pour mettre en évidence les grands groupes raciaux. Il se spécialise dans les études comparatives de régions très éloignées. Il s'attache à mettre en avant les similitudes, notamment des langues caribes et polynésiennes<sup>33</sup>, des langues de l'Égypte ancienne, de l'Océanie et de l'Amérique<sup>34</sup>, entre les races océaniques et américaines<sup>35</sup>, entre les civilisations du Mexique, de l'Inde, de la Chine et du Japon<sup>36</sup>, il souligne la ressemblance entre les habitants de l'Asie de l'Est et les Amérindiens<sup>37</sup>, et enfin les rapports de complémentarité entre Blancs et Noirs et le rôle déterminant des métis à l'avenir<sup>38</sup> (lecture de 1841 qui préfigure son initiative pour le débat de 1847). Pour Eichthal et une partie des saint-simoniens, au moins dans les premières années de la Société, l'existence des races n'induit pas une inégalité fondamentale entre elles mais

l'idée qu'elles devraient déterminer des relations adaptées entre les populations, alors que, de manière paradoxale, le métissage, la fusion des races, constitue pour la plupart d'entre eux l'horizon d'une société souhaitable.

- 17 Ainsi, pendant ses premières années, la SEP constitue avant tout un périmètre de discussion où prévalent une polysémie du terme de race, mais aussi un flou autour des enjeux de sa démonstration : fusion pour l'égalité révolutionnaire chez certains saint-simoniens, pertinence physiologique encore à établir chez les médecins, qui ne précisent pas encore les conclusions ou interprétations que l'on pourrait tirer de cette classification. Grands groupes humains, groupes linguistiques, les échelles également sont encore indéterminées. Au fond, la race y est une interrogation proprement scientifique, un enjeu de connaissance de l'homme dont les outils d'investigation sont encore mal définis. Or, à partir des années 1842 et le retrait d'Edwards, dès lors que les interlocuteurs coloniaux prennent une part plus importante aux matériaux analysés, la question coloniale pénètre peu à peu la définition des objets et des études et précise les méthodologies.

## Le tournant colonial de la SEP

- 18 Dès sa fondation, la Société d'Ethnologie de Paris est bien sûr profondément imprégnée d'un contexte sociologique, celui des élites intellectuelles européennes, dans lequel le fait colonial est non seulement une évidence, mais un appui matériel et une perspective économique partagée. La simple trajectoire d'Edwards, qui a probablement grandi dans une plantation jamaïcaine, pourrait le démontrer. Mais l'évolution du projet scientifique de la SEP au cours des années 1840 montre une emprise beaucoup plus directe du fait politique sur la construction des savoirs, marqué par la reconversion de l'économie coloniale en vue de l'inévitable abolition. Cette emprise peut se percevoir à travers les thèmes traités, le profil des membres recrutés au long des années, et les méthodologies mêmes qui y sont définies.

## Une évolution méthodologique

- 19 Comme les autres sociétés savantes, auxquelles d'ailleurs participent nombre de ses propres membres (Société de Géographie, Académie des Sciences, ou encore Sociétés asiatiques), Edwards avait engagé une pratique qui définit les premières activités de la Société, c'est-à-dire la rédaction et l'utilisation d'instructions aux voyageurs des expéditions coloniales. Les instructions de voyage mettent en exergue la spécialisation accrue de ces expéditions et la « normalisation des pratiques d'observation et de mesure<sup>39</sup> ». Elles impliquent une division du travail ethnologique : « La collecte des informations et des objets revient aux voyageurs, tandis que leur analyse revient aux naturalistes restés en France<sup>40</sup>. » L'institutionnalisation de la discipline ethnologique avec la SEP passait par cette pratique. Edwards avait donc élaboré dès le départ une « Instruction générale aux voyageurs » qui détaillait les grands axes à prendre en compte lors d'études menées par les ethnographes de terrain : caractères physiques, langage, vie individuelle et familiale, vie sociale, rapports avec les étrangers, religion, rapports avec l'environnement ; en bref, le programme de l'ethnologie appliqué au travail de terrain. Lors de la séance du 27 mars 1840, se constitua une commission composée d'Edwards et de deux autres membres du bureau afin de réviser l'instruction générale et d'organiser sa diffusion la plus large

possible « à tous les consuls de France, conseils de santé de la marine, toutes sociétés savantes pour la donner aux gens susceptibles de fournir des documents à la Société<sup>41</sup> ».

- 20 Deux ans plus tard, lors de la séance du 29 mars 1844, il est rapporté une visite du comité central au prince de Joinville<sup>42</sup> (fils de Louis-Philippe) « afin d'appeler son attention et son intérêt sur le but et les travaux de la Société ». À l'issue de la visite, le prince offrit son « patronage ». Militaire de carrière dans la marine, il est possible qu'il fût à l'origine du partenariat qui lia la SEP et le ministère de la Marine et des Colonies dès la séance suivante puisqu'elle commença alors à recevoir la *Revue coloniale* publiée par le ministère<sup>43</sup>.
- 21 Cette période correspond également au recrutement important de membres parmi les potentiels correspondants coloniaux et en général les individus portés par leur position ou profession à faire circuler des données sur toutes les populations possibles, que ce soit dans l'empire français, espagnol, portugais ou britannique. Ainsi, de la fin de l'année 1843 à janvier 1845, parmi les 29 nouveaux membres qui sont recrutés, plus du tiers, 11, viennent des milieux coloniaux ou bien sont affectés à l'étranger, tels que des militaires en poste aux colonies, des explorateurs, des consuls<sup>44</sup>. C'est la première fois que ce groupe est le plus nombreux devant les médecins (6 pour la même période) et, surtout, devant les savants naturalistes, historiens ou zoologistes (seulement 4 cette année, dont Armand de Quatrefages et Adolphe Quêtelet).
- 22 L'évolution des thèmes présentés en assemblée est sensible également à partir des années 1843-44, tant du point de vue des sujets étudiés que des matériels utilisés. La liste des communications en séance, que l'on peut obtenir à partir des procès-verbaux, montrent que, à partir de 1844, les thèmes antiques se font plus rares au profit des thèmes contemporains<sup>45</sup>. En 1845 enfin, la terminologie pour désigner les groupes humains objets d'étude évolue visiblement vers un vocabulaire colonial. Alors que, jusqu'à présent, les communications portant sur des sujets africains présentées en assemblée concernaient les Abyssins, les Swahili, ou les Cyrénéens, des exposés sur la « race nègre » en général font leur apparition et se poursuivront jusqu'à la fin de la SEP en 1848. De même apparaît pour la première fois en 1845 un sujet sur l'« œil des indigènes algériens ».

## Des Sociétaires discutent de l'abolition

- 23 Sans que leur présence soit directe ou massive, plusieurs membres de la SEP ont aussi une activité parlementaire, notamment lors de la discussion qui précède les lois Mackau votées en 1845 et qui, tout en offrant des concessions importantes aux abolitionnistes, constituent l'ultime tergiversation de la Chambre devant l'abolition définitive. Un de ces membres est Henri Ternaux-Compans. Il fut parmi les premiers membres de la SEP, lors de sa première séance du 23 août 1839. Il était alors directeur des *Nouvelles Annales des Voyages*, et ce jusqu'en 1845, date à laquelle Vivien de Saint-Martin, un autre membre, par ailleurs fondateur de la Société de Géographie, en reprend la direction<sup>46</sup>. Élu député de la Loire-Inférieure en 1844, le *Dictionnaire des parlementaires français* le décrit « à gauche » et il « parut rarement à la tribune bien qu'il eût une grandeur d'esprit et d'à-propos<sup>47</sup> ». Le projet de loi sur le régime des esclaves proposé en 1845 par Armand de Mackau, ministre de la Marine et des Colonies depuis 1843, est cependant l'occasion pour Ternaux-Compans de gratifier ses collègues d'un long discours à la Chambre, véritable plaidoyer pour l'abolition immédiate de l'esclavage et critique du projet de loi<sup>48</sup>.

- 24 Abolitionniste modéré « sans originalité », il n'utilise en fait aucun argument scientifique dans la démonstration de la nécessité de l'abolition immédiate. En réalité, mis à part la double participation de certains de ses membres et une collusion qui relève d'une sociabilité commune, la discussion sur les conditions de l'abolition n'a pas encore envahi la SEP. C'est à partir de 1846 que la discussion sur les races va s'articuler de manière précise à la question du travail colonial. C'est aussi l'année des élections à la Chambre, qui renforcent la majorité conservatrice et qui coïncident avec l'arrivée à la SEP des saint-simoniens et l'omniprésence d'Eichthal dans les prises de paroles comme dans l'animation scientifique.
- 25 Depuis la mort d'Edwards en 1842, Eichthal avait gagné en influence au sein de la Société, ce qui se traduit notamment par la fréquence de ses communications en séances. À partir de janvier 1846, il succède à Imbert des Mottelettes en tant que secrétaire général alors même que les orientations thématiques des discussions en assemblées sont plus directement articulées aux questions d'actualités. Ainsi, au cours de l'année 1846, les séances sont dédiées aux rapports entre les civilisations (Eichthal sur le rapports entre les civilisations du Mexique, de l'Inde, de la Chine et du Japon), ou encore plus directement aux « relations entre colons et colonisés » dans l'empire Britannique (intervention de Bannister ; intervention de Froberville sur l'ethnologie de l'île Maurice), ou à un rapport d'Eichthal sur l'importation des sucres étrangers dans l'Empire britannique, ainsi qu'à la lecture du compte-rendu de Schœlcher sur son voyage en Égypte.
- 26 Ce dernier entre à la Société en avril 1846, le même mois que les frères Pereire, Isaac et Émile, cousins de Rodrigues déjà présents à la SEP (Édouard, beau-père d'Eichthal, est membre depuis 1844). Deux saint-simoniens viennent gonfler les rangs de la Société, dont Michel Chevalier, qui entre en décembre 1846, et surtout Ismayl Urbain – ainsi qu'Ernest Carette, explorateur de l'Algérie. Personnalité originale du monde colonial, Urbain avait été secrétaire d'Eichthal et co-auteur de la *Lettre sur la race noire et la race blanche* publiée en 1839, texte augurant de la discussion menée à la SEP sous les mêmes termes durant l'année 1847.
- 27 Ainsi donc, au début de l'année 1847, la personnalité d'Eichthal pèse toujours plus sur la discussion menée au sein de la société. Tout en maintenant le cadre d'activités imaginé par Edwards, en particulier la procédure des lectures en séance et la discussion sur le matériel présenté, la discussion sur l'existence des races va, au cours de cette année, être éclipsée par la nécessité de statuer sur la condition de leurs relations, nécessité commandée par le débat politique sur l'abolition à la chambre et qui va ainsi renforcer les positions d'Eichthal sur cette question et sa manière de poser les termes du débat.
- 28 En effet, la discussion qui sera menée et animée par Eichthal en 1847 est dans la droite ligne des idées qu'il avait commencé à concevoir lors de son séjour en Algérie en 1838-1839 en s'inspirant également de l'idéologie saint-simonienne. Dans un article sur l'épisode algérien d'Eichthal, Valérie Assan rapporte que c'est là qu'il élabore sa théorie : la tâche de l'ethnologie serait de « déterminer les caractéristiques et les aptitudes des différentes "races", pour assigner à chacune un rôle spécifique » afin de préparer un avenir où la fusion des races serait inéluctable<sup>49</sup>. L'auteur met par ailleurs en avant sa volonté de lier le sort des Noirs et des Juifs, et il affirmait lui-même que « l'anathème qui pèse sur le Juif ne peut s'effacer qu'avec celui qui pèse sur le Noir<sup>50</sup> ». Converti au christianisme à 13 ans, Eichthal restait marqué par son héritage juif et se sentait concerné par le sort des Juifs, notamment les communautés désorganisées en Algérie après la conquête française<sup>51</sup>. Le contexte algérois lui permit d'observer une ville où cohabitaient

Noirs algériens et Juifs, ce qui nourrit sa réflexion. De celle-ci semble donc découler cette propension aux larges études comparatives présentées à la SEP, qui visent à créer des ponts entre les « races », et le programme politique contenu dans ce type d'initiatives procède de l'utopie saint-simonienne visant à l'émancipation universelle via l'industrie et l'administration économique, et l'assignation de chaque individu, donc par extension ici des individus de chaque groupe racial, à une tâche dans laquelle il est reconnu compétent et utile. La compréhension des rapports de race devient pour Eichthal la clef de leur coopération et de leur complémentarité.

## La discussion sur la race noire et la race blanche en 1847

- 29 Dans la dynamique de l'année précédente, la SEP d'Eichthal semble poursuivre sa politique de recrutement actif. En février 1847 adhèrent trois nouveaux membres issus de la famille Rodrigues, tous impliqués dans le mouvement saint-simonien, en particulier Olinde, qui fut aussi un des principaux investisseurs des projets de compagnies de chemin de fer de ses cousins Pereire<sup>52</sup>. Au même moment arrive à la SEP Adolphe Vieyra, banquier également proche des Rodrigues, mais aussi, à l'opposé, le député de la Vienne Hennecart, proche de Mackau. Entrent également, du côté des savants, Eugène Burnouf et le Baron d'Eckstein.
- 30 Au début de l'année 1847 donc, la part des membres de professions scientifiques proprement dites s'efface devant le nombre de membres de la société civile, éclairés par leur expérience coloniale et militaire, ou encore par la volonté de développer de nouvelles relations sociales avec les populations du monde non-européen. L'affiliation au saint-simonisme, très nette parmi les membres recrutés dans la sphère d'Eichthal, ne signifie pas pour autant une convergence de positions quant à la manière dont ces relations sociales doivent être envisagées. Nous allons voir que la collusion entre la discussion scientifique et la discussion qui se tient au même moment à la chambre a écarté, au moment où elle était le plus en discussion, l'hypothèse de l'existence des races, au profit au contraire du postulat de leur existence. La discussion qui a finalement lieu, orientée par le débat parlementaire sur l'abolition, porte sur la question de leur égalité et la façon dont la connaissance des races permettra d'organiser le meilleur gouvernement des populations.

### Séance du 26 février

- 31 Au mois de février 1847, alors que plus de dix nouveaux membres sont recrutés et que les « pétitions » pour l'abolition de l'esclavage sont en train d'être présentées à la Chambre des députés par Paul de Gasparin, Eichthal met en place une discussion à la SEP qui attirera entre autres, au fil des mois, des parlementaires en train de discuter les pétitions à la Chambre, et qui pour la plupart intégreront la Commission pour l'abolition de mars 1848. Les termes et les détails de ces échanges « scientifiques » sont donc importants pour comprendre comment la discussion scientifique sur la race et la discussion politique sur l'esclavage se sont neutralisées.
- 32 Eichthal ouvrit la séance du 26 février 1847 par un discours d'inauguration du local qu'ils avaient loué rue Ventadour, entre le Palais-Royal et la place Vendôme. Son discours est

parsemé d'éléments mettant en avant sa propre conception de l'ethnologie, si bien qu'il entérine en quelque sorte l'importance prise par son courant. Après avoir évoqué brièvement quelques étapes des huit années écoulées et les difficultés traversées, il s'efforce de rappeler les tenants et aboutissants de la science ethnologique en gestation. Contre les attaques à propos de la confusion des disciplines que l'ethnologie essuie, il insiste sur l'aspect « grand et élevé » (d'un point de vue moral) de « l'objet » de leurs études davantage qu'il n'est « vaste » (d'un point de vue méthodologique), en cela qu'il « touche aux intérêts les plus sacrés de l'humanité, à la question même des destinées humaines »<sup>53</sup>. Jusqu'ici transparait assez clairement le syncrétisme traditionnel histoire/physiologie mis en programme par Edwards. Ce qui intéresse encore davantage Eichthal, c'est l'avenir qui en dépend :

Mais les questions d'avenir ont encore un bien autre intérêt. Dans ce mouvement qui aujourd'hui rapproche et met en contact les diverses populations de notre globe, nous avons à examiner, à déterminer quelles sont entre les diverses races, les conditions d'association, quelle part spéciale est réservée à chacune d'elles dans l'œuvre commune, en raison de ses facultés morales et physiques<sup>54</sup>.

- 33 De fait, Eichthal place la discussion sur les races comme un enjeu politique majeur, dès lors que le « mode d'association de la race noire et de la race blanche » est « l'objet des plus vives contestations diplomatiques entre la France, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, le Brésil, les États-Unis : cause des divisions intestines les plus graves entre le nord et le sud de cette dernière république, la question de l'esclavage ou de la liberté des noirs est au premier rang. »
- 34 Pour cette raison, l'idée du débat est formulée par Eichthal à la fin de la séance, à la suite de la lecture par un nouveau membre, Lisboa, d'une *Note sur la race noire et la race mulâtre au Brésil*<sup>55</sup>. Lisboa, attaché à la légation du Brésil, y présente la société brésilienne comme constituée de trois races : « les blancs, les mulâtres et les nègres ». Il a pour objectif de « comparer le degré du développement des facultés morales et intellectuelles de ces deux dernières castes ».
- 35 Il est à noter que cette proposition suit également un changement important dans la méthodologie des discussions. Les comptes rendus et les notes présentant des observations ethnologiques faites à l'occasion de voyages avaient constitué la marche normale des séances de la SEP depuis le début de son existence. Jusqu'au grand débat de 1847, ces travaux avaient été écrits la plupart du temps par des personnes extérieures et lus par des membres de la SEP, à l'exception de Lefebvre, officier de la Marine et membre correspondant, qui effectua plusieurs lectures de ses propres observations entre 1840 et 1844 sur les Abyssins et l'Égypte. Les séances du printemps 1847 deviennent l'occasion pour les protagonistes de présenter eux-mêmes leurs observations et apportent un caractère concret aux séances. Ces lectures s'accompagnent parfois également de présentations en séance, par exemple de crânes, de dessins. Justement lors de la séance du 26 février, pour la première fois, Eichthal présente une note sur « le noir Seïd Enkess, présent à la séance<sup>56</sup> », un esclave soudanais affranchi devenu modèle pour le sculpteur Charles Cordier. Autrement dit, la présence de Seïd Enkess dans l'assemblée, première expérience du genre pour la Société, renforce probablement de manière sidérante la *réalité* de la race noire pour ses membres, en particulier les nouveaux qui n'ont pas participé aux débats précédents à ce sujet.

## Séance du 23 avril, la veille des « pétitions » à la Chambre

36 Eichthal ouvre officiellement le débat deux mois plus tard, à la séance du 23 avril 1847, par des remarques préliminaires sur l'ethnologie, dont il souhaite qu'elle ne s'occupe pas seulement de « rassembler des faits, mais aussi [d']instituer des doctrines<sup>57</sup> ». Surtout, il organise la discussion selon des termes très personnels et un choix radical, celui de diviser l'humanité en deux groupes définis par la couleur de leur peau, les blancs et les noirs, quelle que soit leur origine géographique. En cela, l'objet de la race, n'est plus, comme dans sa conception romantique et edwardienne, la connaissance du destin des nations, mais bien la question de l'avenir de l'esclavage, c'est dire de la race nègre. Surplombant une immense partie des débats contemporains qui visaient à faire la différence entre les Créoles et les différents types africains, il propose un schéma très simple dans lequel les noirs africains furent réduits en esclavage par les blancs, avant de faire état de la question de l'esclavage et de son abolition dans les différents pays du monde :

L'esclavage subsiste encore aujourd'hui dans les possessions françaises et espagnoles, aux États-Unis et au Brésil. Ces contrées sont frappées de la nécessité de conserver le travail des noirs pour la continuation de leurs cultures, et ne veulent point renoncer au régime coercitif de l'esclavage, tant qu'elles ne croiront pas avoir à leur disposition d'autres moyens d'action pour déterminer les noirs à travailler.

37 La question de la permanence du travail des esclaves après leur émancipation se pose à Eichthal parce que, dit-il, « l'Angleterre elle-même, après avoir aboli l'esclavage et la traite [...] introduit des mesures de rigueur pour obliger au travail les noirs émancipés ». La portée politique de ce débat scientifique est bien établie par Eichthal quand il définit « les termes précis du problème » : le rapport entre les deux races a reposé jusqu'alors sur la domination de l'une sur l'autre, mais « le sentiment philosophique et religieux » contemporain ne peut plus supporter cet état de fait. Débarrassées du rapport de domination, il se demande alors « quelles sont les conditions *normales* de leur association »<sup>58</sup>. Pourtant, son analyse « dans l'étude du passé » le conduit à dégager des caractéristiques essentielles pour chaque race qui rétablissent d'emblée le rapport de domination dont il souhaite voir la fin. Ainsi le « développement de la science » est le propre de la race blanche, tandis que la race noire en serait dépourvue. Ou plutôt, sans « l'initiation des blancs », la race noire « n'a aucune initiative civilisatrice ». De ce fait, même si la race noire est présentée comme théoriquement capable de développement scientifique, une tutelle est selon lui nécessaire.

38

Pour Eichthal, c'est au « contact » des Blancs que les Noirs peuvent intégrer la civilisation, peu importe le milieu. Tout comme les femmes, les Noirs sont pour lui non pas les égaux de l'homme « dans un sens absolu », mais leur fonction, leur « rôle » est aussi important dans le « couple humain<sup>59</sup> ». Parallèlement, hommes noirs et femmes partageraient les mêmes « qualités » : « le noir est avant tout un être aimant et un être de plaisir ». La femme noire, dans ce système, est donc féminine à double titre, c'est « le type par excellence de la race noire ».

39 La présence et la tutelle des Blancs comme seul horizon des Noirs – auxquels il manquerait « l'élément scientifique » selon Eichthal – est un autre thème important qui rythme le débat. Eichthal rappelle ici les propos des colons quant à l'« apathie » et l'« indifférence naturelle [des Noirs] [...] difficiles à vaincre<sup>60</sup>. » Schoelcher est alors parmi

les seuls, avec Olinde Rodrigues, à s'inscrire en faux. Au contraire, celui-ci attribue aux Noirs « la civilisation de l'Éthiopie et de l'Égypte, et par la suite la civilisation de l'antiquité ». Surtout, il fustige les « opinions de messieurs les délégués des colonies, qui ont été cités tout à l'heure », et les « regarde comme des opinions de bonne foi, mais cependant entachées de ce qu'on peut appeler un préjugé de famille », attribuant la prétendue paresse des Noirs au traitement inhumain auquel ils sont soumis. Bien que postulant une égalité universelle, Schoelcher ne pousse jamais la radicalité au point de remettre en cause le paradigme et la pertinence de la notion de race : « quoi qu'il en soit, les témoignages mêmes des délégués attestent que la race noire se perfectionne aux Antilles [...]. L'exemple des colonies anglaises, en particulier, montre *jusqu'où* les noirs affranchis peuvent s'élever. » La perspective saint-simonienne d'Olinde Rodrigues apporte à la question de l'élévation de la condition une certaine originalité. Le saint-simonisme, dans toutes ses tendances, plaide pour l'émancipation féminine et cette idée transparait dans les propos de Rodrigues qui souhaite « que nous regardions les noirs comme nos frères. Si l'idée présentée par [Eichthal] a un mérite à [ses] yeux, c'est qu'elle n'exclurait pas l'égalité des deux races, sinon pour le présent, au moins pour l'avenir, puisque la femme, tenue jusqu'ici dans un état de subalternité, ne peut manquer de conquérir, dans un ordre de choses nouveau, son égalité avec l'homme. Mais il faut que cette égalité soit complète, sans aucune restriction. »

- 40 Ces propos sont à rapprocher de ceux contenus dans une lettre que Rodrigues avait écrite à Eichthal, où il appelait de façon audacieuse à « l'affranchissement général de l'humanité [,] délivrée un jour [...] de tous les préjugés aristocratiques de sexe, de race et de fortune, qui entravent encore l'association universelle du Genre humain<sup>61</sup> ».
- 41 Face à ces propositions plus affirmées que démontrées, les membres « scientifiques » de la société font part de leurs doutes : Milne-Edwards, tout en « admet[tant] ce fait », en conclut que deux champs de recherches séparés doivent être explorés afin de mesurer l'étendue de ces différences entre les races. La question amène Quatrefages à se demander « quelle est la nature, quelle est l'étendue de ce perfectionnement » ? Recadrant le débat, Eichthal « s'étonne de la difficulté qu'on éprouve à déterminer ce qu'il faut entendre par les mots de *race noire* ». La multiplicité des angles évoqués par le secrétaire (qu'il résume en trois catégories : physiologiques, historiques et sociales) met son collègue Lenormant « dans un grand embarras pour la direction à donner aux débats<sup>62</sup> ».
- 42 En réalité, la discussion sur les différences entre les Créoles et les Africains, qui oblige à discuter les conditions de l'expérimentation empirique et pose d'emblée la fragilité de l'hypothèse de la race, ne sera pas menée. Des députés qui discutent à la chambre de l'abolition vont rejoindre alors la Société pour y poursuivre les débats, et ainsi la discussion sur l'hypothèse de la race va être remplacée par une discussion philosophique, à savoir la question de l'égalité entre les races.
- 43 Au lendemain de la séance du 23 avril de la Société, commence à la Chambre des députés une série de trois séances (24 avril, 25 avril et 7 mai) de discussion des pétitions « pour l'abolition complète et immédiate de l'esclavage ». Ces pétitions, « comptant plus de 10 000 signatures », furent rapportées à la Chambre par Paul de Gasparin, frère d'Agénor<sup>63</sup>. Près de deux ans après la promulgation des lois Mackau, l'orateur rapporte les désillusions des pétitionnaires qui en regrettent l'inefficacité des « mesures transitoires et préparatoires. » Les critiques qui étaient adressées au projet de loi sont ici renouvelées, et les craintes confirmées : « On devait [...] s'attendre à rencontrer les mêmes résistances dans les colonies françaises ; et en effet, [...] elles se manifestent sous toutes les formes,

soit qu'il s'agisse d'instruction religieuse et élémentaire, soit qu'il s'agisse de l'exécution des lois<sup>64</sup>. »

- 44 La veille de cette première séance des « pétitions » à la Chambre, donc, la discussion sur la race noire et la race blanche se tient à la SEP. Neuf nouveaux membres étaient présents à la séance du 26 mars, dont Lisboa lui-même, Casimir Chevreux, un entrepreneur de commerce de détail, et plusieurs artistes saint-simoniens. À la séance suivante du mois d'avril, quatre nouveaux membres sont présents, un avocat, un banquier (Adolphe Moreau), un député homonyme qui siège à droite, et le député Dejean-Labâtie. Celui-ci fut le délégué colonial de Bourbon entre 1830 et 1845 et, depuis 1847, il en est le député<sup>65</sup>. Représentant les intérêts coloniaux de la Réunion, il se prononce rapidement contre les pétitionnaires et s'apprête à rédiger *Deux notes sur les pétitions présentées à la Chambre des députés pour l'abolition de l'esclavage* à charge de l'abolition immédiate. C'est à la fin de la séance du 23 avril de la SEP, que Dejean-Labâtie, présent comme observateur, « exprima le désir d'être reçu membre » pour faire part de ses propres idées sur les deux races et « sur la condition sociale à laquelle [la race noire] peut être appelée »<sup>66</sup>. Sa demande fut acceptée « avec empressement » par le Président. Reizet, délégué colonial de la Guadeloupe, autre parlementaire issu du lobby des planteurs, intègre lui aussi la Société lors de cette même séance. Les deux députés coloniaux rejoignent ainsi Ternaux-Compans à la SEP et l'investissent pour y défendre le *statu quo* sur l'abolition, cette fois à partir de la discussion scientifique.

### Séances de mai : les coloniaux investissent le débat

- 45 À la séance de la SEP du 14 mai, Reizet, délégué colonial de la Guadeloupe, est devenu membre<sup>67</sup> et s'exprime sur la question posée. Alors que les membres dissertaient sur la pertinence méthodologique d'une séparation nette entre Blancs et Noirs et la distinction au sein de chaque groupe de plusieurs sous-groupes, Reizet plaide pour que l'on ne considère que les Noirs du continent africain et pas les Créoles pour faire ressortir des « types ». En effet, selon lui, les « caractères primitifs de la race » se transforment et se rapprochent du « type blanc » rien que par la réinstallation des populations noires dans les colonies, au contact des populations européennes<sup>68</sup>. De ce fait, un enfant né aux colonies de deux parents africains perdra les caractéristiques physiques propres à ses parents : « L'espèce se refait en quelque sorte ; le sang blanc s'y mêle ; elle tourne au blanc ; elle tend à disparaître. Il y a là un effet qu'on ne peut attribuer qu'à la transplantation. » Il tire ces idées en citant des travaux de Froberville, membre ayant séjourné à Bourbon et à Maurice. Celui-ci lui oppose un démenti formel quelques mois plus tard par le biais d'une lettre lue en séance : « Aucun fait de ce genre n'est venu à ma connaissance dans les deux colonies orientales où j'ai résidé<sup>69</sup>. » Exposant au passage son opinion polygéniste, croyant la race noire « plus ancienne », Reizet en conclut que c'était la raison pour laquelle « elle offre une organisation moins parfaite ». L'opinion du planteur se résume ainsi : « Aux colonies, [le noir] a déjà reçu la greffe de la civilisation. »
- 46 Le terme de « greffe » de civilisation revient plus tard dans le débat, lorsque Reizet réaffirme que la colonisation est la seule chose qui ait permis que « la civilisation [ait] pu se greffer sur les noirs : la race noire s'y est améliorée comme certaines plantes s'améliorent par le déplacement ». Reizet exprime ensuite une opinion – bien éloignée de celle qu'il présentera quelques mois plus tard devant la Commission d'abolition, et où il semblera souscrire sans réserve au principe d'abolition immédiate – : « Là, d'ailleurs,

l'esclavage est devenu la *sauvegarde* du noir, et a préparé son association avec la race blanche ; là le noir s'est en quelque sorte *infiltré de race blanche*. » Sa lecture polygéniste de la création biblique va avec le mythe de Cham, auquel il semble croire quand il affirme dans la même séance qu'« il y a sur la race noire un cachet indélébile, comme celui dont sont marqués les peaux-rouges ; il y a une destinée fatale à subir ». Curieux mélange que celui d'une perspective « fatale » causée par des caractères « indélébiles » d'une part, et d'une propension à l'amélioration au contact de la tutelle esclavagiste bienveillante des Européens d'autre part.

- 47 C'est donc dans le métissage que Reizet voit le salut – relatif et imparfait – des Noirs : « C'est dans le mulâtre qu'est l'espoir de la race noire ; par elle-même, elle ne s'élèvera jamais aux hautes destinées de la race blanche. » Son point de vue se situe donc en marge des cadres posés par Eichthal dans la deuxième partie de la question posée sur les « conditions d'association » des deux races. Pour Reizet, cette association se situe exclusivement au bénéfice des Noirs, qui y trouveront une échappatoire, tandis que, pour Eichthal, c'est le destin commun de l'humanité qui est en jeu à travers le métissage. En outre, le métissage vu par Reizet n'est pas qu'une question de croisement, mais, comme on l'a vu, de contact et de déplacement, avec l'exemple de la différenciation entre « Nègres africains » et « Créoles ». À la suite d'une intervention où il postule la supériorité des Créoles sur les Africains, ses collègues de la SEP abondent dans son sens. Alcide d'Orbigny, explorateur, « confirme l'exactitude des observations précédentes au sujet de la supériorité des Nègres créoles. Il a vu constamment le même fait dans le cours de ses voyages<sup>70</sup>. »

## Séance du 28 mai

- 48 Deux séances après son admission, Dejean-Labâtie fait à son tour une description de ce qu'il estimait être les étapes de la civilisation et celle à laquelle les Noirs se trouvaient. Faisant le constat du manque d'un vocabulaire suffisamment varié pour exprimer toutes « les nuances de l'état social », il tente malgré tout de rendre compte de ces dernières en mobilisant trois termes à sa disposition : sauvagerie, barbarie, civilisation. Suivant les schémas préexistants et déjà formulés de façon similaire par d'autres à la SEP, il définit la sauvagerie comme correspondant à une société de chasseurs-cueilleurs, la civilisation étant régie par le « droit civil » associé aux droits « religieux, politiques, administratifs<sup>71</sup> ». Les Africains se trouveraient dans l'état intermédiaire de la barbarie, Dejean-Labâtie leur concédant un « commencement d'agriculture et de commerce », bien qu'il considère que l'Afrique se trouve dans « un ordre de choses évidemment peu différent » de celui de la « sauvagerie » complète. Pour lui, la civilisation n'existe que dans une société suffisamment dégagée des besoins immédiats de l'homme « continuellement occupé à défendre une proie », et en conséquence où une « partie de la population » a accès à « un loisir sans lequel il n'y aurait jamais ni lettres, ni arts, ni sciences, ni industrie ».
- 49 Parallèlement, en réaction aux pétitions abolitionnistes déposées à la Chambre<sup>72</sup>, le député Dejean-Labâtie publia deux notes, vraisemblablement à ses frais, pour en critiquer point par point les conclusions<sup>73</sup>. Elles montrent un planteur déjà aux abois, mais certainement pas prêt aux mêmes compromissions qu'il montrera dans ses interventions devant la Commission d'abolition en mars 1848. L'attitude des colons est bien décrite par Gasparin, qui déplore que les conseils coloniaux aient dénaturé les décrets d'application des lois de 1845 et décrit « non pas un refus de concours, mais un concours équivoque ».

50 Il semble que la discussion qui a lieu à la SEP constitue un enjeu qui attire à la fois le milieu économique et politique, le parti des planteurs comme des abolitionnistes et que la discussion sur le maintien du travail dans les plantations y tienne son volet scientifique. En effet, au mois de mai 1847, la SEP fait encore 14 recrutements, dont les banquiers Javal et Moreau, Mathieu Orfila, des députés et des hommes d'affaires, ainsi que, à nouveau, une série de médecins. Parmi les nouvelles recrues, et très impliqué dans la discussion sur le travail des plantations, Auguste-François Perrinon, introduit par Schoelcher, devient membre de la SEP et intervient à la séance du 28 mai 1847. Ami de Schœlcher, il est le fils d'une esclave affranchie au tournant du dix-neuvième siècle. Abolitionniste fervent, il publie au même moment, en mai 1847, ses *Résultats d'expériences sur le travail des esclaves*, travail auquel il affirme s'être livré « avec d'autant plus d'ardeur, qu'[il] compati[t] de toute [son] âme aux souffrances d'une classe d'hommes à laquelle [il] apparten[t] par [son] origine<sup>74</sup> ». Son travail expérimental fait le lien entre les problématiques de la race d'une part, et de l'esclavage d'autre part. Il cherche à délégitimer le travail servile en défaisant les préjugés des maîtres dont il fait l'inventaire, tels que « pas de fouet, pas de travail », ou « pas de moyens coercitifs, pas de respect, pas d'influence morale »<sup>75</sup>. Pour Eichthal, l'expérience de Perrinon s'inscrit également dans les objectifs scientifiques de la SEP, car ce sont « des motifs d'intérêt, et plus encore peut-être le désir d'apporter non des théories mais des faits à la cause d'une race à laquelle il appartient par son origine » qui l'auraient motivé. En d'autres termes, il chercherait à apporter des faits tangibles pour le développement de la connaissance de la race noire, et à l'amélioration de sa condition, voire de son association à la race blanche grâce à la preuve que les Noirs peuvent travailler aussi efficacement en tant que libres. Comme Schœlcher, Perrinon est « persuadé que l'atonie qu'on reproche aux travailleurs noirs tient uniquement au régime disciplinaire auquel on les soumet », que c'est le « système de compression du régime colonial » qui empêche « les bonnes qualités » de se développer.

51 Perrinon mélange travailleurs libres et esclaves, en les soumettant au même régime de labeur. Le succès est, selon lui, au rendez-vous et il parvient à établir un système vertueux et incitateur. Il en conclut alors que cette réussite « contredit [...] victorieusement les assertions des hommes qui accusent les noirs d'être rebelles au travail libre et à la civilisation. » Il décrit même « l'étonnement » des maîtres curieux en visite, « tant est complète la métamorphose opérée parmi leurs esclaves ». Eichthal note bien ce lien entre la question de la race et la question du travail des esclaves lorsqu'il vante la pertinence de ces expériences « d'abord au point de vue industriel, mais aussi, et bien plus encore, au point de vue ethnologique ». Sur ce dernier point, il met en exergue la caractéristique supposément prépondérante chez les Noirs, « un mobile tout-puissant, celui de l'amour-propre, d'un *amour-propre excessif* ». Considérée comme un défaut par les maîtres, cette caractéristique devient qualité par le système de Perrinon. Par son expérimentation, Perrinon fait beaucoup plus que de tenter de démontrer l'iniquité du travail servile ou même l'appartenance des Noirs à l'espèce humaine. En dégageant de l'équation les questions de préjugés de race et du statut servile ou libre, il transforme les travailleurs noirs en prolétaires :

J'eus à combattre, comme cela arrive journellement en France, des refus de travail, des coalitions d'ouvriers et des demandes exagérées de salaire, qui, si l'on osait encore avancer que les nègres ne font pas partie de l'espèce humaine, serviraient peut-être de preuves pour établir le contraire.

## Séance du 11 juin

- 52 Lors de la séance suivante, en juin, la discussion sur la race noire semble sortir du contexte antillais pour s'attaquer au continent africain. Une nouvelle recrue, Charles Rochet d'Héricourt, est d'ailleurs commerçant explorateur en Abyssinie. Delegorgue, voyageur « qui vient de passer plusieurs années chez les Caffres<sup>76</sup> », s'illustre plusieurs fois de cette manière aux séances. Le 12 mai 1847, il avait fait don d'un crâne de Cafre amazoulou suivi d'une lecture d'Eichthal concernant la craniométrie. La séance du 11 juin s'ouvre avec la lecture d'une note sur les Caffres de Delegorgue par l'auteur, qui « rentre dans le sujet qui est actuellement discuté par la Société, c'est-à-dire l'état de la civilisation en Afrique. »
- 53 Delegorgue débute son propos par une description géographique de la région avant de faire l'analyse des deux « sections » des Caffres qui l'habitent, les Makatisses et les Amazoulous, qu'il compare dans leurs langues, leurs mœurs, leur religion, leur agriculture, leur commerce. Il égrène son propos de nombreux exemples, comme un dialogue dont il aurait été témoin afin de démontrer la cruauté de leur gouvernement, « système incroyable d'atrocité<sup>77</sup> ». Grâce à ces anecdotes qui rendent le récit vivant, il tire des conclusions morales sur leur caractère : « En revanche, une discipline aussi sévère produisit au dedans d'excellents effets. L'adultère, le vol, la fourberie, le mensonge sont très rares chez les Ama-zoulous. » À la suite de l'intervention de Delegorgue, Eichthal ajoute que, en réalité, les Caffres « n'appartiennent point à la race nègre » en cela qu'ils seraient un « mélange de sang arabe », s'appuyant sur le témoignage d'un autre membre voyageur, Froberville. C'est un exemple de discussion fréquente à la SEP, où les membres sont tous acquis à l'idée que des populations ne peuvent être considérées de « race nègre » si elles ont une tendance « conquérante », qui montre que tout compte fait, la question de la « race nègre » est la question des esclaves.
- 54 Lors de cette séance, Victor Schœlcher va contrattaquer à la fois le parti des planteurs et celui des explorateurs. Sa participation notable au débat sur les caractères distinctifs des races consiste en un discours qu'il prononce à la séance du 11 juin. Le prérequis de son propos est explicité dès la première phrase : « Je crois à l'égalité absolue de tous les membres de la grande famille humaine, quels que soient leur sexe, la forme de leur nez, la largeur de leurs pommettes, la couleur de leur épiderme et la nature de leurs cheveux<sup>78</sup>. » Il semble clair que les discussions auxquelles Schœlcher a pu assister à la SEP ont eu un impact sur lui et l'ont affermi dans ses positions. En effet, il déclare que « les discussions accidentelles qui ont eu lieu ici à cet égard [l]ont conduit à de nouvelles études qui ont plus que jamais fortifié [s]on ancienne opinion ». Cependant il fait une concession : « je ne prétends pas que les nègres soient arrivés où nous en sommes », ce qui n'affaiblit pas son postulat d'égalité absolue, mais ouvre la voie à l'apologie de la colonisation dans le but de corriger en quelque sorte l'inégalité de fait.
- 55 En s'appuyant sur des récits de voyageurs, Schœlcher cherche à montrer que « l'intérieur de l'Afrique est loin d'être aussi barbare qu'on le croit ». Après avoir établi ces « éléments bien caractérisés d'une civilisation très réelle », il ajoute n'être « pas assez insensé [...] pour dire que tout cela vaille ce que nous avons en Europe », puis témoigne de la sympathie pour l'idée de tutelle coloniale : « Il ne faudrait pour la mettre en œuvre [la civilisation] qu'un peu de la lumière apportée chez nous par les Romains<sup>79</sup>. » La spécificité de Schœlcher se trouve à la fin de cette phrase. La colonisation, davantage encore qu'une

mission ou un service rendu, est vue comme une réparation, peut-être une substitution à l'indemnité que les esclaves affranchis n'ont jamais pu obtenir et que Schœlcher avait en vain voulu imposer, avant de céder à la demande d'indemnisation des maîtres. Il déclare ainsi : « Fondez des colonies sérieuses, et de là partiront les bienfaites et lumineuses influences<sup>80</sup>. » On trouve déjà formulée l'idée d'une indemnité morale :

Oui, en vérité l'Europe doit à l'Afrique de grandes et solennelles réparations : elle lui a ravi 30 millions d'habitants pour les faire périr dans ses champs de cannes. Quelle dette ! Et pour la faire payer nous disons aux nègres : Vous êtes des hommes inférieurs ; nous tâcherons de faire quelque chose de vous en vous croisant. Mais ce croisement fera des mulâtres, il n'améliorera pas la race nègre proprement dite. C'est la civilisation qu'il faut croiser et non pas les hommes.

- 56 Schœlcher discute de la race dans une perspective entièrement politique. Le débat scientifique de la SEP n'est qu'une arène de débats de plus pour lui, une configuration différente dans laquelle il affronte les mêmes protagonistes, avec des positions à la fois radicales, marginales, mais mâtinées de contradictions. Son discours dans le cadre du débat scientifique rencontra l'hostilité immédiate de Quatrefages, qui protesta « au nom de la science et des savants contre les accusations qu'a dirigées contre eux son honorable confrère ». Cette fois ce sont les scientifiques qui défendent non seulement le postulat des races, mais l'évidence de leur inégalité. La séance suivante du 25 juin fut l'occasion d'une réponse détaillée du secrétaire adjoint de la SEP, Victor Courtet de l'Isle. Lors du discours d'Eichthal le 26 février à l'occasion de l'inauguration du nouveau local de la SEP, Courtet était présenté comme « du petit nombre de personnes qui, dans notre pays, ont pu faire de l'Ethnologie leur étude spéciale », autrement dit un des premiers ethnologues de profession<sup>81</sup>. Il accuse Schœlcher de baser ses faits sur sa théorie préalable, sur sa croyance en l'égalité absolue des hommes. La différence de civilisation entre Noirs et Blancs est pour lui évidente, c'est « le fait le plus capital, le plus incontesté, celui qui n'a besoin du témoignage d'aucun auteur pour être démontré ». Courtet trouve en fait l'inégalité des races humaines dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Il y interprète l'égalité « en droits » comme une sorte de compensation ou de protection face aux « prédispositions » naturelles inégales dont il affirme qu'elles sont la conséquence de la race à laquelle les individus appartiennent<sup>82</sup>. De cet état de fait découle selon lui un phénomène naturel : « Il existe chez les peuples noirs un sentiment universel d'admiration, de respect et d'humilité à l'égard des blancs<sup>83</sup>. » Mais Courtet conclut par un propos auquel Schœlcher ne pouvait que souscrire. En effet, cet écart supposé immense entre la civilisation des Noirs et des Blancs « ne doit pas servir d'argument à l'oppression d'une partie » de l'humanité :

Oui, il y a des races naturelles prépondérantes ; oui, il y a des races naturelles débiles ; il y a pour ainsi dire des races d'enfants et des races d'adultes [...]. Mais rien ne serait à la fois plus odieux et plus dénué de raison que de considérer cette disparité essentielle comme donnant à la force le droit d'opprimer la faiblesse [...]. L'œuvre de l'initiation, la tutelle appartient à l'adulte<sup>84</sup>.

- 57 En d'autres termes : il est certes criminel de mettre en esclavage d'autres hommes au prétexte qu'ils sont naturellement inférieurs, mais il est tout aussi coupable de les abandonner à eux-mêmes à partir du moment où ils sont considérés comme des enfants. Ou, dans les mots de Courtet, « le bras qui opprime est aussi celui qui protège ». Schœlcher, d'ailleurs, ne réfute pas cette conclusion dans sa réponse à Courtet. Il se contente de souligner qu'« il peut y avoir des partis pris dans la science comme dans la politique ». Science et politique constituent ici les deux faces de la même pièce. Ainsi, il serait réducteur d'assimiler les protagonistes du débat à des adversaires s'opposant en

tout point. S'ils opposent en effet sur les prémisses idéologiques, les implications des notions d'égalité et d'inégalité ou les catégorisations raciales, ils se rejoignent presque absolument sur les conclusions pratiques à en tirer : l'esclavage doit être aboli, la tutelle doit être maintenue, et l'instrument de cette tutelle doit prendre forme dans une colonisation méthodiquement organisée.

## Séance du 9 juillet

- 58 La séance du 9 juillet est l'occasion pour Eichthal de faire une synthèse des débats, et en particulier des interventions de Schœlcher et de Courtet. Reconnaisant du travail effectué par Schœlcher qui « plus que personne en France [...] aura contribué à délivrer nos colonies du fléau de l'esclavage », il lui reproche pourtant justement sa ferveur abolitionniste. Pour Eichthal, « l'exagération » du « dogme de l'égalité complète et absolue des races humaines » met l'ethnologie en péril, « car l'ethnologie n'est pas autre chose que la classification des races d'après les différences caractéristiques qui les distinguent<sup>85</sup>. »
- 59 La synthèse d'Eichthal relève un décalage dans le raisonnement de Schoelcher « au point de vue logique », lorsque le premier note que « si, comme il le dit, ce qu'il faut aux noirs c'est une initiation venue de la race blanche, si une de ces races est à l'autre dans le rapport d'initié à initiateur, elles ne sont donc pas absolument égales<sup>86</sup> ». Schœlcher répond alors que « l'initiative » de la race blanche n'équivaut pas à une « supériorité » dans son esprit. Dans son discours à la SEP, Schœlcher s'oppose non pas à l'idée d'une infériorité *relative*, qu'il admet volontiers mais qu'il qualifie en quelque sorte de conjoncturelle, mais à celle d'une infériorité *absolue*. Il désigne alors ses adversaires ethnologues sur ces questions, citant Reizet qui considère les Noirs comme « incivilisables », et Eichthal pour le postulat « d'infériorité. » Ce dernier proteste d'ailleurs, arguant qu'il a simplement fait état du rapport dans lequel les Blancs sont aux Noirs ce que l'homme est à la femme, « ce qui dans [sa] pensée n'entraîne pas une infériorité. » Cette infériorité de fait, Schœlcher l'attribue à l'avilissement de leur condition causé par la traite, qui « a rempli ces malheureuses contrées de désordre et de carnage<sup>87</sup> », et à la classe sociale à laquelle ils appartenaient déjà avant d'être réduits en esclavage. Il étayait cet argument un peu plus tôt en citant un ancien gouverneur de la colonie du Sénégal, qui jugeait que nègres et paysans de France, blancs ou noirs « dans un état social pareil, ont un caractère pareil<sup>88</sup> ».

## Épilogue conclusif

- 60 La discussion menée par Eichthal à la SEP, en parallèle de celle sur les pétitions à la Chambre, a été, on l'a vu, investie par les parlementaires, qui finalement mènent le débat sur les deux fronts, politique et scientifique. L'épilogue de cette discussion est notamment la mise en place de la Commission d'abolition de mars 1848, à laquelle participent Dejan de la Bâtie, Reizet, Perrinon, et évidemment Schœlcher. Les coloniaux, manifestement paniqués, chercheront avant tout à y négocier le passage au travail forcé, expliquant à nouveau que le Blanc fut le salut du Noir esclave et sera le salut du Noir libre<sup>89</sup>. Les « arguties de possesseurs d'hommes » qui exaspèrent Schœlcher vont jusqu'à inférer que le gouvernement de la France, à travers les siècles, aurait « forcé les colons à acheter des nègres<sup>90</sup> ».

- 61 On ne peut imaginer que les discussions menées à la SEP n'aient pas eu une influence directe sur les débats parlementaires. Or, cette discussion, qui s'achève sur une sorte d'impasse idéologique en juillet 1847 – c'est-à-dire beaucoup plus qu'une hypothèse sur le destin des nations, une difficulté à déterminer la nature de la distinction entre la race des esclaves et la race des esclavagistes –, sera la dernière, au sein de la communauté des savants, qui pose frontalement la question de l'existence ou non des races, avant le Congrès sur les races inauguré en 1911 par Franz Boas. Offensés presque par la mise en cause de ce qui restait encore dix ans auparavant une hypothèse, les médecins naturalistes reprennent la main au sein de la société savante. La SEP recrute encore neuf médecins après juillet et encore quelques savants, zoologues, géographes en novembre. Il semble, que désormais, l'affaire de la race leur revienne et la Société d'Anthropologie de Paris établie par Broca en 1859 se fonde entre autres sur la critique de la SEP et de ses errements « politiques ». L'absence de sources provenant de la SEP après février 1848 nous empêche aussi bien d'avoir accès à ce qu'il s'y est dit au même moment que la préparation des décrets d'abolition, et de savoir si des séances se sont tenues pendant la période révolutionnaire. Quelques listes de présence et comptes rendus manuscrits laconiques témoignent de la survie de la SEP en mai et juin 1850, avant que les sources ne disparaissent et que l'on suppose sa disparition effective.
- 62 De fait, durant les quelques années qui préparent l'abolition définitive de l'esclavage, la race est devenue une institution, une catégorie du politique et de la vie économique, et bientôt, dans le futur dispositif colonial, une des modalités de gouvernement. Dans cette mutation, les médecins qui, sans démonstration mais sous l'influence d'enjeux politiques bruyants, installent la race dans l'ordre de la nature, semblent jouer le même rôle que les statisticiens et les démographes étasuniens qui, exactement à la même époque, à travers les pratiques du recensement, construisent la catégorie raciale du blanc et du noir<sup>91</sup> pour des raisons toutes politiques : une catégorie pragmatique, directement issue du système esclavagiste et conçue pour résoudre la question du travail des affranchis. Cette catégorie, nourrie du préjugé de couleur pendant l'esclavage et de ses conséquences en termes de mesures discriminatoires contre les libres de couleur, s'impose définitivement comme notion théorique et se verra dans un avenir proche dotée de fonctions similaires à celles de l'esclavage : distinguer le Blanc de tous les autres et organiser sa domination.

## Annexes

---

### ANNEXES

#### Annexe 1 : Communications en séance

Sources : Procès-verbaux de séances de la Société Ethnologique (*Mémoires, Bulletins* et Archives de la Société Ethnologique)

Année	Lecteur	Auteur	Sujet	Région concernée
1839	Edwards	Idem	Abyssins	Afrique Est
1839	Lajard	Idem	Chaldéens	Mésopotamie
1840	Eichthal	Boré	Chaldéens	Mésopotamie
1840	Berthelot	Idem	Guanches	Canaries
1840	Berthelot	Idem	Guanches	Canaries
1840	Froberville	Idem	Malgaches	Magagascar
1840	Dumoutier	Idem	Crânes, ossements	Canaries, Chili
1840	Desvergers	Idem	Arabes	Europe (Sicile)
1840	Imbert	Pavie	Parsis	Inde
1840	Lefebvre	Idem	Abyssins	Afrique Est
1840	Benet	Idem	Objets	Inde (Lahore)
1840	Lefebvre	Idem	Abyssins	Afrique Est
1840	Lefebvre	Idem	Mehemet Ali	Egypte
1841	Benet	Idem	Sikhs	Inde
1841	Garcin	Pavie	Monuments	Inde
1841	Martins	Idem	Céphalomètre	Europe (Laponie)
1841	Eichthal	Idem	Foulahs	Afrique Ouest
1841	Avezac	Idem	Yébous (yorubas)	Afrique Ouest
1841	Desvergers	Idem	Arabes	Europe (Sicile)
1841	Lacger	Idem	Algériens	Afrique Nord (Algérie)
1841	Thomassy	Idem	Musulmans/Chrétiens	Afrique
1841	Lélut	Idem	Taille de l'homme	Europe (France)
1841	Avezac	Thomassy	Musulmans/Chrétiens	Afrique
1841	Eichthal	Idem	Langues caribe/polynésien	Caraïbe / Polynésie
1841	Avezac	Jackson	Arts et inventions	

1841	Berthelot	Idem	Mœurs	Canaries
1841	Dumoutier	Idem	Croquis, moulages	
1841	Eichthal	Idem	Rapport blancs/noirs et métis	
1842	Berthelot	Idem	Guanches	Canaries
1842	Avezac	Löwenstern		Archipel Sandwich
1842	Dulaurier	Idem	Langue malaise	Asie Est
1842	Berthelot	Idem	Ossements	Europe (France)
1842	Avezac	Idem	Basques	Europe
1842	Imbert	Edwards		
1842	Löwenstern	Idem	Pop du Mexique	Amérique (Mexique)
1842	Desvergers	Idem		Europe (Sicile)
1842	Castelnau	Idem	Histoire ancienne	Amérique
1842	Yermoloff	Obermuller	Carte ethnographique	Europe
1842	Eichthal	Idem	Copte / langues africaines	Afrique
1842	Thomassy	Idem	Caravanes	
1843	Eichthal	Idem	Langues	Egypte/Océanie/ Amérique
1843	Yermoloff	Idem	Kirghiz	Asie centrale
1843	Biot	Idem	Tatouages chinois	Asie (Chine)
1843	Eichthal	Idem	Langues	Egypte/Océanie/ Amérique
1843	Yermoloff	Idem	Kirghiz	Asie centrale
1843	Dumoutier	Idem	Population	Pacifique (NoukaHiva)
1843	Eichthal	Idem	Langues	Egypte/Océanie/ Amérique
1843	Avezac	Idem	Yébous (yorubas)	Afrique Ouest
1843	Brière	Idem	Langue des prêtres	Egypte
1843	Vivien	Idem	Anthropologie	

1843	Eichthal	Idem	Compte rendu de Prichard	
1843	Garcin	Desalle	Philologie monogéniste	
1843	Vivien	Idem	Anthropologie	
1843	Eichthal	Idem	Yolofs (wolofs)	Afrique Ouest (Sénégal)
1843	Eichthal	Idem	Rapport américains océaniens/	Océanie/Amérique
1843	Vivien	Idem	Races et religions	
1843	Vivien	Idem	Races et religions	
1844	Avezac	Troyer	Indiens	Inde
1844	Avezac	Idem	Cyrénéens	Afrique Nord
1844	Lefebvre	Idem	Abyssins	Afrique Est
1844	Troyer	Idem	Indiens	Inde
1844	Eichthal	Troyer	Indiens	Inde
1844	Avezac	Troyer	Indiens	Inde
1844	Imbert	Idem	Compte rendu Omalius	
1844	Troyer	Idem	Indiens	Inde
1844	Vivien	Idem	Pops antiques	Asie mineure
1844	Troyer	Idem	Indiens	Inde
1844	Troyer	Idem	Indiens	Inde
1844	Avezac	Troyer	Indiens	Inde
1844	Imbert	Idem	Ethnologie œuvres grecques	Europe (Grèce)
1844	Vivien	Idem	Anthropologie	
1844	Lefebvre	Idem	Abyssins	Afrique Est
1844	Orbigny	Idem	Péruviens	Amérique Sud (Pérou)
1845	Froberville	Idem	Swahilis	Afrique Est
1845	Lafond de Lurcy	Idem	Australiens	Océanie

1845	Mandl	Tschudi	Crânes des péruviens	Amérique Sud (Pérou)
1845	Imbert	Idem	Langues français/flamand	Europe (Nord France)
1845	Furnari	Idem	Œil des indigènes algériens	Afrique Nord
1845	Imbert	Idem	Monument à Korsabad	Mésopotamie
1845	Imbert	Idem	Amérindiens	Amérique Nord
1845	Dumoutier	Morton	Amérindiens	Amérique Nord
1845	Dumoutier	Morton	Amérindiens	Amérique Nord
1845	Imbert	Idem	Rapport sur visite aux Amer.	Amérique Nord
1845	Dumoutier	Morton	Amérindiens	Amérique Nord
1845	Imbert	Idem	Juifs et Tsiganes	Europe
1845	Dumoutier	Idem	Ossements	Europe (Meudon)
1845	Imbert	Hoeven	"Race nègre"	
1845	Imbert	Idem	Monument à Korsabad	Mésopotamie
1845	Imbert	Hoeven	"Race nègre"	
1846	Bannister	Idem	Relations colons/colonisés	
1846	Eichthal	Idem	Rapports civilisations	Mexique/Inde/Chine/ Japon
1846	Yermoloff	Idem		Amérique russe
1846	Lenormant	Ferguson	Ethnologie de l'Irlande	Europe
1846	Eichthal	Idem	Compte rendu sur Raffanel	Afrique Ouest
1846	Orbigny	Idem		Amérique du Sud
1846	Troyer	Idem		Inde
1846	Eichthal	Idem	Similitude asiat. de l'est / amérindiens	Asie Est / Amérique
1846	Yermoloff	Idem		Amérique russe
1846	Eichthal	Picksring		Pacifique (Ile Lord North)
1846	Vivien	Idem	Populations	Caucase

1846	Vivien	divers	Habitants primitifs	Europe (îles britanniques)
1846	Vivien	Idem	Populations	Caucase
1846	Quetelet	Idem	Caract. phys. "Hercule"	Amérique Nord
1846	Froberville	Idem	Ethnologie de Maurice	Ile Maurice
1846	Eichthal	Parlement anglais	Importation sucres étrangers	Empire Britannique
1846	Lenormant	Idem	Compte rendu de Schoelcher	Egypte
1846	Eichthal	Idem	Compte rendu de Squier et Davis	Amerique Nord (Ohio)
1846	Eichthal	Idem	Rapport sur Quetelet et l'Hercule	Amérique Nord
1846	Lenormant	Idem	Rapport sur Courson et les bretons	Europe (Bretagne)
1847	Eichthal	Société abol. Londres	Esclavage	
1847	Courtet	Idem	Races antiques	Afrique Est (EgypteEthiopie)
1847	Eichthal	Idem	Rapport sur Froberville	Afrique Est
1847	Dumoutier	Idem	Bustes d'amérindiens	Amérique nord
1847	Semallé	Idem	Amérindiens du Wisconsin	Amérique nord
1847	Eichthal	Idem	SeidEnkess présent en séance	
1847	Lisboa	Idem	État des noirs au Brésil	Amérique du Sud (Brésil)
1847	Rugendas	Idem	Portraits polynésiens, indiens, chinois	Asie
1847	Dumoutier	Idem	Crânes	
1847	Delegorgue	Idem	Crâne de Cafre amazoulou	Afrique Sud
1847	Eichthal	Idem	Rapport sur <i>Revue coloniale</i>	Caraïbes
1847	Eichthal	Idem	Tombeau gallo-romain	Europe
1847	Lallemand	Idem	Description physique des noirs	

1847	Eichthal	Idem	Buste de Seid	
1847	Delegorgue	Idem	Cafres	Afrique Sud
1847	Arnoux	Idem	Car. physiques Martinique	Caraïbes
1847	Froberville	Idem	Créoles et africains	Caraïbes
1847		Morton	Métissage et fécondité	
1847		Morton	Têtes amérindiennes	Amérique
1847	Froberville	Idem	Voyage	Afrique Est
1847	Dumoutier	Idem	Bustes	Océanie
1847		Middendorf	Samoyèdes	Russie (Sibérie)
1847	Eichthal	Idem	Rapport sur voyage de Delegorgue	

## Annexe 2 : Liste des membres de la Société ethnologique de Paris par ordre d'adhésion.

Sources : Procès-verbaux de séances de la Société Ethnologique (*Mémoires, Bulletins* et Archives de la Société Ethnologique)

Nom	Prénom	Activités	Devenu membre en	Type de membre
Edwards	William Frédéric	Médecin, naturaliste	1839	Président 1839, Fondateur
Santarem de Barros e Sousa	Manuel Francisco	Vicomte, historien, diplomate, homme d'État, politique	1839	Vice-Président, Président 1843, Président honoraire, Fondateur, Comité central
D'Avezac	Marie-Armand	Archiviste, géographe	1839	Vice-Président 1843
Garcin de Tassy	Joseph-Héliodore-Sagesse-Vertu	Orientaliste, indianiste	1839	Fondateur, Vice-Président, Comité central

d'Orbigny	Alcide	Naturaliste, explorateur, paléontologue	1839	Vice-Président 1847, Fondateur, Comité central
Imbert des Mottelettes	Charles	Cosmographe, géographe	1839	Secrétaire, Fondateur, Comité central
Filon	Charles Auguste Désiré	Historien, professeur à l'École Normale	1839	Fondateur, Comité central
Milne-Edwards	Henri	Médecin, zoologiste	1839	Président 1844, Fondateur, Comité central
Michelet	Jules	Historien	1839	Fondateur, Comité central
Letronne	Jean-Antoine	Philologue, helléniste, épigraphiste, archéologue, géographe	1839	Fondateur
D'Angers	David	Sculpteur, graveur	1839	Fondateur
Flourens	Marie Jean Pierre	Médecin, biologiste	1839	Fondateur
Lenormant	Charles	Archéologue, égyptologue, numismate, professeur à la Sorbonne, bibliothécaire	1839	Fondateur, Comité central, Président
Berthelot	Sabin	Naturaliste	1839	Fondateur, Comité central
Foville	Achille Louis François	Médecin, neurologue, psychiatre, chef médecin à la Maison royale de Charenton	1839	Fondateur, Comité central
Emmanuel de Rougé	Charles	Archéologue, égyptologue, philologue, homme politique, conseiller d'État (1854)	1839	Fondateur

Noël des Vergers	Adolphe	Archéologue, historien, épigraphiste, orientaliste, étruscologue	23/08/1839	Trésorier, Comité central
Ternaux-Compans	Henri	Politique, député de la Loire-Inférieure (1844-1848), historien, traducteur	23/08/1839	Membre ordinaire
de Bertou	Jules ?	Cartographe, géographe	23/08/1839	Membre ordinaire
Comte	Achille	Médecin, zoologiste, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique	23/08/1839	Membre ordinaire
d'Eichthal	Gustave	Écrivain, journaliste, helléniste, saint-simonien	25/10/1839	Secrétaire adjoint 1841, Secrétaire 1846, Comité central
Pavie	Théodore	Voyageur, orientaliste	25/10/1839	Membre correspondant
d'Abbadie	Antoine	Explorateur, numismate, physicien, cartographe, archéologue, homme politique	25/10/1839	Membre correspondant
Deane	Charles	Soit peintre, soit ingénieur en plongée sous-marine	25/10/1839	Membre correspondant
Courtet de l'Isle	Victor	Journaliste, saint-simonien	25/10/1839	Secrétaire adjoint 1846
de Froberville	Eugène	Explorateur (Madagascar), géographe	25/10/1839	Comité central
Jaubert	Amédée	Orientaliste, traducteur, voyageur, maître des requêtes	25/10/1839	Membre ordinaire
OrchardHalliwell	James	Historien, écrivain	25/10/1839	Membre ordinaire

Forbes	Frederick M. F. ?	Médecin (Bombay Army)	25/10/1839	Membre ordinaire
de la Renaudière	Philippe François	Écrivain, géographe	25/10/1839	Membre ordinaire
Toussenet	Alphonse	Écrivain, journaliste	25/10/1839	Membre ordinaire
Verrollot	Pierre	Médecin, saint-simonien	25/10/1839	Membre ordinaire
Geoffroy Saint-Hilaire	Isidore	Naturaliste, zoologiste	29/11/1839	Membre ordinaire
Cazeaux	Euryale	Ingénieur hydrographe, directeur de la compagnie d'Arcachon, saint-simonien	29/11/1839	Membre ordinaire
Desjardins	Julien	Zoologiste	27/12/1839	Membre ordinaire
Barbié du Bocage	Alexandre François?	Géographe	27/12/1839	Membre ordinaire
Brongniart	Alexandre	botaniste, géologue, zoologiste, chimiste, minéralogiste, directeur muséum histoire naturelle	31/01/1840	Membre ordinaire
Muller	Clément	Agronome, arabisant, orientaliste	31/01/1840	Membre ordinaire
Mandl	Louis	Médecin	31/01/1840	Membre ordinaire
Dussieux	Louis	Historien, géographe, professeur d'histoire à l'école de Saint Cyr	31/01/1840	Membre ordinaire
Le Breton		Médecin	31/01/1840	Membre ordinaire
Le Roi		Médecin	31/01/1840	Membre ordinaire
Fourcault	Alexandre?	Médecin	31/01/1840	Membre ordinaire

Da Gama Machado	Joseph Joachim	Naturaliste, ornithologue, conseiller de la Légation du Portugal à Paris	31/01/1840	Membre ordinaire
de Bonnechose	Emile	Bibliothécaire du Palais de Versailles, historien	28/02/1840	Comité central
Ditchfield			28/02/1840	Membre ordinaire
Boué	Ami	Géologue, médecin	28/02/1840	Membre ordinaire
Fortoul	Hippolyte	Politique, député (1848-1851), ministre (1851-1856), archiviste, historien	28/02/1840	Membre ordinaire
Cournelet			28/02/1840	Membre ordinaire
Thomassy	Raymond (A. dans MSEP)	Archiviste, paléographe, géographe, voyageur	28/02/1840	Membre ordinaire
Matter	Jacques	Inspecteur général des bibliothèques publiques 1832, professeur d'histoire	27/03/1840	Comité central
Werner	Jacques Christophe	Peintre au muséum d'histoire naturelle au Jardin des Plantes	27/03/1840	Membre ordinaire
Hocquart	Jacques ou son frère Adolphe?	Imprimeur libraire, éditeur	27/03/1840	Membre ordinaire
Breton	François Pierre Ernest	Archéologue, dessinateur	24/04/1840	Membre ordinaire
Séguir Dupeyron	Philippe	Conseil sanitaire de la marine, Tanger, diplomate, consul de France, politique	29/05/1840	Membre correspondant
Benit		Médecin de la légation de France, États-Unis	29/05/1840	Membre correspondant

Le Duc	Auguste	Planteur dans l'océan indien	29/05/1840	Membre ordinaire
Le Duc	Saint-Elme		29/05/1840	Membre ordinaire
Desnoyers		Médecin	29/05/1840	Membre ordinaire
Le Bas	Philippe	Helléniste, épigraphiste, archéologue, traducteur, précepteur de Napoléon III	29/05/1840	Comité central
de Grasse-Briançon	Annibal Joseph Paulin	Militaire, capitaine	26/06/1840	Membre correspondant
Montefiore	Moses?	Banquier	26/06/1840	Membre ordinaire
de Brière		Éditeur libraire ?	26/06/1840	Membre ordinaire
Benet-Deperraud (De Perraud)	Joseph Fr. R. Alex	Médecin, ex-médecin du Roi de Lahore, chirurgien de l'armée du roi de Lahore	26/06/1840	comité central
Troyer	Anthony	Militaire à la retraite	31/07/1840	Comité central, Vice Président 1847
Codazzy	Agostino	Colonel, militaire, géographe, cartographe, gouverneur de la province de Barinas (Venezuela)	28/08/1840	Membre correspondant
Le Febvre ou Lefebvre	Charlemagne Théophile	Militaire, officier de la marine	28/08/1840	Membre correspondant
Stanger	William	Médecin, géomètre « Surveyor general » d'Afrique du Sud, géologue, botaniste	28/08/1840	Membre correspondant

de Courson	Aurélien	Historien, publiciste, directeur de la <i>Revue archéologique</i> , secrétaire de la Société archéologique du Finistère, conservateur et sous-directeur adjoint à la Bibliothèque nationale	28/08/1840	Membre ordinaire
Lélut	Louis-Françisque	Politique, Médecin (chef des "aliénés" à la Salpêtrière), député 1848-1849 au centre, 1849-1851 à droite, 1852-1857 puis 1857-1863 majorité dynastique	28/01/1841	Membre ordinaire
Vivien de Saint Martin	Louis	Géographe, historien	28/01/1841	Membre ordinaire
Dulaurier ou Du Laurier	Édouard	Égyptologue, professeur de Malais, Arménien.	28/01/1841	Membre ordinaire
(de) Schoenefeld	Wladimir	Botaniste	28/01/1841	Membre ordinaire
Sicé	François Eugène	Commissaire adjoint de la Marine attaché au bureau du Domaine, Pondichéry	23/04/1841	Membre ordinaire
Lanjuinais	Victor	Politique, conseiller municipal du 10 <sup>e</sup> arrondissement de Paris en 1830, député (1838-1848, 1848-1849, puis 1849-1851), ministre de l'Agriculture, puis de l'Instruction publique.	25/06/1841	Membre ordinaire
Suquet	Jean Baptiste Etienne	Médecin. CHIRURGIEN à la marine, Beyrouth.	25/06/1841	Membre ordinaire
Rey			25/06/1841	Membre ordinaire

Guérault	Adolphe	Politique, consul de France au Mexique 1842, journaliste, député (Gauche bonapartiste anticléricale et démocratique, 1863-1869)	25/06/1841	Membre ordinaire
Sicé	Pierre Constant	Maitre de français, arithmétique et géographie du Collège royal de Pondichéry	25/06/1841	Membre ordinaire
Yanoski (Yanosky)	Jean	Historien	27/08/1841	Membre étr. élu spont.
Dumoutier	Pierre Alexandre Marie	Médecin (mais pas finies études apparemment), naturaliste, anatomiste	27/08/1841	Membre ordinaire
Löwenstern	Isidore	Voyageur, antiquaire (autrichien)	27/08/1841	Membre ordinaire
Raymond ou Raimond	Xavier	Journaliste, homme de lettres, traducteur	24/12/1841	Membre ordinaire
Pierquin de Gembloux	Charles Claude	Médecin, écrivain, inspecteur d'académie	24/12/1841	Membre ordinaire
comte de Castelnau	Francis	Naturaliste, explorateur, consul à Bahia (1848), au Siam (1848-1862), à Melbourne (1864).	28/01/1842	Membre ordinaire
Biot	Édouard	Ingénieur, sinologue.	22/04/1842	Membre ordinaire
Exarque ou Eksarh	Alexandre	Journaliste, homme politique bulgare	22/04/1842	Membre ordinaire
de Yermoloff	Michel	Militaire, homme de lettres	24/06/1842	Membre ordinaire
Ober-Müller Obermüller	Wilhelm Guillaume	Géographe, cartographe	26/08/1842	Membre ordinaire

Auguis	Pierre René	Politique, Député des Deux-Sèvres (1831-1844) dans l'opposition, puis Conservateur de la bibliothèque Mazarine sur proposition de Guizot 1842.	25/11/1842	Membre ordinaire
de Salles (Desalle)	Eusèbe	Médecin, orientaliste, interprète à Alger (1830), professeur d'arabe à Marseille (1835)	25/11/1842	Membre ordinaire
Bargès	abbé Jean-Joseph-Léandre	Prêtre catholique, professeur d'arabe à Marseille, professeur d'hébreu à la Sorbonne (1842)	24/03/1843	Membre ordinaire
Armand	Alfred	Architecte (Chemin de fer Paris - Saint-Germain, gares dans le Nord de la France)	24/03/1843	Membre ordinaire
Demarquay	Jean Nicolas	Médecin, chirurgien, "élève interne à l'Hôtel-Dieu"	24/03/1843	Membre ordinaire
Maury	Alfred	Archéologue, historien, professeur	24/03/1843	Membre ordinaire, secrétaire adjoint 1846
Guérin	Casimir	Poète ? Auteur ?	26/05/1843	Membre ordinaire
d'Eichthal	Adolphe	Banquier, politique, député de la Sarthe (Conservateur, 1846-1848)	23/06/1843	Membre ordinaire
Clapeyron	Emile	Ingénieur, physicien	28/07/1843	Membre ordinaire
Ayrton	Frederick	Lieutenant d'artillerie, Compagnie anglaise des Indes Orientales (retraite en 1843)	27/10/1843	Membre ordinaire

de Quatrefages	Armand	Naturaliste, zoologiste	26/01/1844	Membre ordinaire
Duvernoy (Duvernois)	Louis Georges	Médecin, zoologiste	26/01/1844	Membre ordinaire
Pelletan	Alcide	Médecin	23/02/1844	Membre correspondant
Mallat	Jean	Médecin (chirurgie) à l'hôpital St Jean de Dieu de Manille, agent colonial	23/02/1844	Membre ordinaire
Guérin	Jules	Médecin à la Muette (orthopédie)	23/02/1844	Membre ordinaire
Valenciennes	Achille	Zoologiste, naturaliste	23/02/1844	Membre ordinaire
Rodrigues	Édouard	Banquier, agent de change, saint-simonien	23/02/1844	Membre ordinaire
Morton	Samuel	Médecin	29/03/1844	Membre étr. élu spont.
d'Orléans (Prince de Joinville)	François, S.A.R.	Prince de Joinville, politique	29/03/1844	Protecteur/ Patronage
de Mofras	Eugène	Naturaliste, botaniste, explorateur, directeur/attaché aux Affaires étrangères	29/03/1844	Membre ordinaire
(de) Maizan	Eugène	Explorateur, enseigne de vaisseau	29/03/1844	Membre ordinaire
de Semallé	René	Professeur, géographe	03/05/1844	Membre ordinaire
Dally	Nicolas	Médecin, géographe	26/07/1844	Membre ordinaire
Ferrao de Castel Branco	Joao Da Silva Martens		25/10/1844	Membre ordinaire

Raffenel	Anne Jean Baptiste	Militaire, explorateur, gouverneur/ commandant des établissements français de Madagascar (1855)	25/10/1844	Membre ordinaire
Haight			29/11/1844	Membre ordinaire
Haywood	James		29/11/1844	Membre ordinaire
Lafond de Lurcy	Gabriel	Consul Général Honoraire du Costa Rica à Paris, voyageur, publiciste	27/12/1844	Membre ordinaire
Liger de Libessart	Jean Louis Eléonor Alfred	Officier de la marine royale	27/12/1844	Membre ordinaire
Moerenhout	Jacques Antoine	Consul français à Tahiti	?1844	Membre ordinaire
Biard	François Auguste	Peintre	?1844	Membre ordinaire
Griffith		Médecin	?1844	Membre ordinaire
Lambert	Charles Joseph	Directeur de l'École polytechnique du Caire, saint-simonien, explorateur, ingénieur	?1844	Membre ordinaire
Lelewel	Joachim	Historien, homme politique	10/01/1845	Membre étr. élu spont.
Retzius	Anders	Médecin, anatomiste	10/01/1845	Membre étr. élu spont.
Conolly	Arthur	Militaire, explorateur	10/01/1845	Membre étr. élu spont.
Quetelet	Adolphe	Naturaliste, mathématicien, statisticien, astronome	10/01/1845	Membre étr. élu spont.

Martinez		Secrétaire de l'académie des sciences de Madrid	10/01/1845	Membre étr. élu spont.
Elphinston	Mountstuart	Historien, homme d'État, homme politique	10/01/1845	Membre étr. élu spont.
Malcolm	Charles	Militaire, Amiral	10/01/1845	Membre étr. élu spont.
Furnari	Salvatore	Médecin, ophtalmologiste, voyageur	24/05/1845	Membre ordinaire
Gallatin	Albert	Linguiste, secrétaire au Trésor américain, fondateur de l'université de New York	25/10/1845	Membre étr. élu spont.
Robinson	Edward	Théologien, archéologue	25/10/1845	Membre étr. élu spont.
Schoolcraft	Henry	Géographe, géologue, Agent indien	25/10/1845	Membre étr. élu spont.
(de) Mauroy	Prosper	Fondateur de la <i>Revue des Deux Mondes</i>	25/10/1845	Membre ordinaire
Desnoyers	Jules	Bibliothécaire, géologue, archéologue, spéléologue, historien	28/11/1845	Membre ordinaire
Dunlop	John	Fondateur de la Temperance Society London	26/12/1845	Membre ordinaire
Leclère		Médecin	30/01/1846	Membre ordinaire
Courty	Amédée	Médecin, gynécologue	30/01/1846	Membre ordinaire
Ferguson	James	Antiquaire	27/03/1846	Membre étr. élu spont.
Hugart			27/03/1846	Membre ordinaire

Péreire	Emile	Banquier, directeur des Chemins de fer Saint Germain, politique, député de la Gironde (1863-1869)	27/03/1846	Membre ordinaire
Péreire	Isaac	Banquier, directeur des Chemins de fer Saint Germain, politique, député des Pyrénées Orientales (1863-1870).	27/03/1846	Membre ordinaire
Schoelcher	Victor	Politique, député de la Martinique (1848-1851), puis de la Guadeloupe (1871-1875), sénateur inamovible (1875), critique d'art, journaliste	24/04/1846	Membre ordinaire
Catlin	George	Peintre (spécialisé dans les amérindiens)	26/06/1846	Membre correspondant
Duprat	Pascal	Politique, diplomate, député (1848-1851)	26/06/1846	Secrétaire adjoint 1847
Rugendas	Johann Moritz	Peintre, voyageur	26/12/1846	Membre correspondant
Dumas	Jean-Baptiste	Chimiste, pharmacien, doyen de la Faculté des Sciences	26/12/1846	Membre ordinaire
Mohl	Jules	Orientaliste, traducteur, professeur	26/12/1846	Membre ordinaire
Blandin	Philippe Frédéric	Chirurgien, médecin, professeur	26/12/1846	Membre ordinaire
Trousseau	Armand	Médecin, Professeur à l'École de Médecine	26/12/1846	Membre ordinaire
Le Bret		Étudiant en médecine	26/12/1846	Membre ordinaire

Chevalier	Michel	Politique, député de l'Aveyron (1845-1846), sénateur (1869-1870), saint-simonien, économiste libéral	26/12/1846	Membre ordinaire
Rayer	Pierre	Médecin, dermatologue, médecin consultant de Louis-Philippe, médecin ordinaire de Napoléon III	26/12/1846	Membre ordinaire
Jourdan		Directeur adjoint, Compagnie des Annon.	30/01/1847	Membre ordinaire
Urbain	Ismayl	Conseiller rapporteur au Conseil du Gouvernement d'Alger, saint-simonien	30/01/1847	Membre ordinaire
Denonvilliers	Charles Pierre	Chirurgien, anatomiste, professeur à l'École de Médecine	30/01/1847	Membre ordinaire
Carette	Ernest	Militaire, capitaine du génie, commission scientifique de l'Algérie	30/01/1847	Membre ordinaire
Burnouf	Eugène	Linguiste, orientaliste, indianiste	26/02/1847	Membre ordinaire
Rodrigues	Olinde	Mathématicien, banquier, économiste, saint-simonien	26/02/1847	Membre ordinaire
Rodrigues	Henri	Banquier, agent de change	26/02/1847	Membre ordinaire
Rodrigues	Hippolyte	Banquier, agent de change	26/02/1847	Membre ordinaire
Hennecart	Jules François	Politique, député de la Vienne (droite, 1846-1848, 1849-1851), banquier.	26/02/1847	Membre ordinaire

Paton	Emile	Homme de lettres	26/02/1847	Membre ordinaire
Toussaint	Armand	Sculpteur, graveur	26/02/1847	Membre ordinaire
Vieyra	Adolphe	Banquier, agent de change	26/02/1847	Membre ordinaire
Eckstein	Ferdinand (baron d')	Orientaliste, auteur	26/02/1847	Membre ordinaire
Ritt	Georges	Inspecteur de l'enseignement primaire (1846), inspecteur général de l'instruction publique (1852)	26/02/1847	Membre ordinaire
Girard	Pierre (probablement)	Peintre	26/03/1847	Membre ordinaire
Cumberworth	Charles	Sculpteur	26/03/1847	Membre ordinaire
Lallemand	François	Médecin, chirurgien (maladies du cerveau)	26/03/1847	Membre ordinaire
d'Alcantara Lisboa	Pedro	Attaché à la légation du Brésil	26/03/1847	Membre ordinaire
Delaroche	Paul	Peintre	26/03/1847	Membre ordinaire
Bourgeois		Propriétaire	26/03/1847	Membre ordinaire
Gouin	Ernest	Ingénieur civil	26/03/1847	Membre ordinaire
Chevreaux	Pierre Casimir	Homme d'affaires, négociant en textiles	26/03/1847	Membre ordinaire
Bonheur	Raymond	Peintre, saint-simonien	26/03/1847	Membre ordinaire
Dejean-Labâtie / Dejean de la Bâtie / Dejean de Labâtie	Marc Antoine Jules	Politique, délégué colonial de l'île Bourbon (1830-1845), député de la Réunion (1847-1849)	23/04/1847	Membre ordinaire

Moreau	Adolphe Ferdinand	Banquier, agent de change	23/04/1847	Membre ordinaire
Moreau	Adolphe	Politique, propriétaire, maire de Morville, député de la Meuse (Droite, 1848-1849)	23/04/1847	Membre ordinaire
Lemaître	Ernest?	Avocat	23/04/1847	Membre ordinaire
Orfila	Mathieu Joseph Bonaventure	Médecin, chimiste, doyen de la faculté de médecine de Paris	14/05/1847	Membre ordinaire
Vernet	Horace	Peintre	14/05/1847	Membre ordinaire
Javal	Léopold	Banquier, politique, député de l'Yonne (Indépendant, Opposition, Gauche, Centre-Gauche ; 1857-1872), agronome, saint-simonien	14/05/1847	Membre ordinaire
Petit	Charles	Médecin, inspecteur adjoint des eaux de Vichy	14/05/1847	Membre ordinaire
Béniqué	Pierre-Jules	Chirurgien, médecin	14/05/1847	Membre ordinaire
Reiset	Marie Xavier "Eugène"	Membre du conseil colonial, délégué de la Guadeloupe	14/05/1847	Membre ordinaire
Thomas	Emile	Chimiste, ingénieur civil, directeur des Ateliers Nationaux (1848)	14/05/1847	Membre ordinaire
Feuilherade	Jean Marie Laurent VICTOR	Avocat	14/05/1847	Membre ordinaire
De Montigny	Charles	Consul de France à Shanghai (1848-1853)	14/05/1847	Membre étr. élu spont.
Boussakis		Médecin	14/05/1847	Membre étr. élu spont.

Jacquinet	Honoré	Médecin, chirurgien, botaniste, zoologiste	28/05/1847	Membre ordinaire
Génuyt de Beaulieu	Henri Sébastien	Propriétaire, maire de Langres 1848, ou président du tribunal de Langres	28/05/1847	Membre ordinaire
Perinnon	Auguste François	Militaire, chef de bataillon d'artillerie de la Marine, politique, député (1849-1850)	28/05/1847	Membre ordinaire
Rochet d'Héricourt	Charles Xavier	Commerçant, explorateur en Abyssinie	11/06/1847	Membre ordinaire
Billiard	Auguste	Ancien préfet du Finistère 1831, Secrétaire général du ministère de l'intérieur 1830,	11/06/1847	Membre ordinaire
Gobert		Médecin	11/06/1847	Membre ordinaire
de Monglave	Eugène	Publiciste	11/06/1847	Membre ordinaire
Guillot	Natalis	Médecin à la Salpêtrière	09/07/1847	Membre ordinaire
Bonaparte	Charles	Ornithologue, Prince de Canino	09/07/1847	Membre ordinaire
Ebray	Théodore	Ingénieur civil, cartographe	09/07/1847	Membre ordinaire
Arnoux	Louis	Médecin, chirurgien de la marine	09/07/1847	Membre ordinaire
Meruault		Ministère de la Marine et des Colonies, employé	09/07/1847	Membre ordinaire
Fleury	dit Champfleury?	Homme de lettres	09/07/1847	Membre ordinaire
Cornay	Joseph-Emile	Médecin	09/07/1847	Membre ordinaire

Delegorgue	Adulphe	Voyageur	23/07/1847	Membre ordinaire
de Arrieta	Francisco		23/07/1847	Membre ordinaire
Marchal (de Calvi)	Charles Jacob	Médecin, professeur d'anatomie et de physiologie au Val de Grâce	26/11/1847	Membre ordinaire
Duméril fils	Auguste	Zoologiste	26/11/1847	Membre ordinaire
Philippeau		Aide naturaliste au Jardin des plantes	26/11/1847	Membre ordinaire
Roberty		Peintre	26/11/1847	Membre ordinaire
<i>Barret</i>		Médecin	26/11/1847	Membre ordinaire
Hombron	Jacques	Naturaliste de la marine, médecin	24/12/1847	Membre ordinaire
Gosselin	Léon Anathase	Médecin, chef des travaux anatomiques, école de médecine	24/12/1847	Membre ordinaire
Vaisse	Léon	Professeur à l'École des sourds et muets	28/01/1848	Membre ordinaire
Ampère	Jean Jacques	Historien	11/02/1848	Membre ordinaire
Boudin	Jean Christian Marc	Médecin, chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Versailles	11/02/1848	Membre ordinaire
Tricoche	Hector		11/02/1848	Membre ordinaire
Wallon	Henri Alexandre	Historien, homme politique, député de Guadeloupe (1849-1851) puis du Nord (1871-1875), doyen honoraire Faculté des Lettres de Paris		Membre élu spontanément

Prichard	James Cowles	Médecin		Membre étr. élu spont.
Lawrence	William	Médecin		Membre étr. élu spont.
Ritter	Karl	Géographe, professeur		Membre étr. élu spont.
Ruppell	Eduard	Naturaliste, explorateur		Membre étr. élu spont.
vonMartius	Carl Friedrich Philipp	Médecin, botaniste, ethnographe, explorateur		Membre étr. élu spont.
Balbi	Adriano	Géographe, conseiller impérial à Vienne pour la géographie et la statistique		Membre étr. élu spont.
Washington	John	Militaire, officier de marine, hydrographe, géographe		Membre étr. élu spont.
de Angelis	Pedro	Historien, journaliste à Paris entre 1821 et 1826, puis en Argentine		Membre étr. élu spont.
Franzini	Marino Miguel	Militaire, météorologue, statisticien		Membre étr. élu spont.
Rafn	Carl Christian	Archéologue, philologue		Membre étr. élu spont.
Graberg de Hamsö (Graber di Hemso)	comte Jacopo	Géographe ?		Membre étr. élu spont.
Magnussen	Finn	Archéologue		Membre étr. élu spont.
Hodgkin		Médecin		Membre étr. élu spont.
Rodrigues da Silveira	Francisco Elias	Médecin, 1 <sup>er</sup> médecin de la Chambre Royale de Lisbonne		Membre étr. élu spont.

de la Sagra	Ramon	Botaniste, anarchiste, homme politique, écrivain		Membre étr. élu spont.
Dubois de Monpereux	Frédéric	Archéologue, ethnographe		Membre étr. élu spont.
Cor	Mathurin Joseph	Traducteur (drogman) à l'ambassade de Constantinople, professeur de turc au Collège de France		Membre étr. élu spont.
Vilardebo	Teodor	Médecin, naturaliste, historien uruguayen, directeur du Musée de Montevideo		Membre étr. élu spont.
de Roujoux	Alexandre	Consul de France à Syra, directeur des paquebots à Athènes		Membre étr. élu spont.
Geel	Jacob	Bibliothécaire de Leyde, Helléniste		Membre étr. élu spont.
Schröder	Johan Henrik	Recteur de l'université d'Uppsala, archéologue, bibliothécaire, bibliographe		Membre étr. élu spont.
Wright		Médecin, chirurgien, archéologue, paléontologue, géologue		Membre étr. élu spont.
Asher	Adolf	Libraire, Editeur, Antiquaire, Bibliographe		Membre étr. élu spont.
Arri	Abbé	Abbé à Turin, orientaliste,		Membre étr. élu spont.
Rosellini	Ippolito	Egyptologue, orientaliste		Membre étr. élu spont.
Allen	William	Pharmacien, chimiste,		Membre étr. élu spont.
Fowell Buxton		Member of Parliament, brasseur,		Membre étr. élu spont.

Hodgson	William	Ancien consul des États-Unis à Alger, Consul général de Tunis 1841, planteur à Savannah Georgia		Membre étr. élu spont.
Jackson	Julian R.	Colonel, Militaire au Bengale, en Russie, Géographe		Membre étr. élu spont.
Wagner	Rudolf	Médecin, anatomiste, physiologiste, professeur à université de Göttingen		Membre étr. élu spont.
Wilson	Horace Hayman	Médecin, orientaliste, professeur de sanskrit à Oxford		Membre étr. élu spont.
Bodmer	Charles	Peintre		Membre étr. élu spont.
von Schlegel	Guillaume August	Écrivain, poète, philosophe, critique, orientaliste, professeur à Bonn et Iéna		Membre étr. élu spont.
Lassen	Christian	Orientaliste, professeur à Bonn		Membre étr. élu spont.
Mickiewicz	Adam	Poète, écrivain, professeur au Collège de France		Membre étr. élu spont.
Kazimirski de Biberstein	Albert	Drogman (interprète officiel) ambassade de France en Perse, orientaliste		Membre étr. élu spont.
WirervonRettenbach	Franz	Médecin, conseiller de l'empereur à Vienne, recteur de l'université de Vienne		Membre étr. élu spont.
Tognio	Lajos	Professeur à Pest, Médecin		Membre étr. élu spont.
Schordan	Zsigmong	Médecin, professeur de physiologie et d'anatomie à Pest		Membre étr. élu spont.

Bene		Consul		Membre étr. élu spont.
Czermak	Joseph Julius	Médecin, anatomiste, physiologiste, professeur à Vienne		Membre étr. élu spont.
Kriegk	Georg Ludwig	Historien, philologue, géographe, archiviste		Membre étr. élu spont.
Claussen	Pierre	Géologue		Membre étr. élu spont.
Wallich	Nathaniel	Botaniste, médecin, chirurgien		Membre étr. élu spont.
O'Shaughnessy	William	Médecin		Membre étr. élu spont.
Omalius d'Halloy	Jean Baptiste Julien	Géologue		Membre étr. élu spont.
Buschmann	J.K.	Philologue		Membre étr. élu spont.
Renouard	George Cecil	Orientaliste		Membre étr. élu spont.
Carus	Carl Gustav	Professeur, médecin, peintre		Membre étr. élu spont.
Carr Woods	Robert	Journaliste, avocat, météorologiste		Membre correspondant
Dufoz de Maufras				Membre correspondant
Leguével de la Combe	B F	Militaire, général, explorateur		Membre correspondant
Martin de Moussy	Jean Antoine Victor	Médecin (directeur de l'hôpital de la légion française de Montevideo), naturaliste		Membre correspondant
Duke of Sussex	Prince Augustus Frederick			Membre honoraire

Blumenbach	Johann Friedrich	Naturaliste, professeur à l'université de Göttingen		Membre honoraire
Comte de Munster	Georg	Paléontologue		Membre honoraire
Lord Brougham	Henry Peter	Pair (démission 1834), homme politique, écrivain		Membre honoraire
Major Jarvis		Médecin, chirurgien - général		Membre honoraire
de Wied-Neuwied	Prince Maximilien	Voyageur aux USA, naturaliste, explorateur		Membre honoraire
von Humboldt	Alexandre	Géographe, voyageur, Conseil d'État de Prusse		Membre honoraire
von Hammer Purgstall	Baron	Conseiller à Vienne, orientaliste, diplomate, historien		Membre honoraire
Van den Bosch	Johannes	Militaire, ministre des Colonies, ex-gouverneur aux Indes néerlandaises		Membre honoraire
Van de Weyer	Sylvain	Ministre plénipotentiaire de Belgique à Londres, Membre gouvernement provisoire de 1830, Premier Ministre belge 1845-1846		Membre honoraire
Ouvarov	Serguei	Diplomate, ministre de l'instruction publique russe,		Membre honoraire
Vorontsov (Woronzow)	Mikhail	Gouverneur général de Nouvelle Russie		Membre honoraire
Golowin	Evgeny	Militaire, Général, commandeur en chef, Grusie, Arménie, Trans-Caucasie		Membre honoraire

Osterman-Tolstoi	Alexandre	Militaire armée russe		Membre honoraire
(von) Steven	Christian	Médecin, Botaniste, entomologiste, conseil d'État de Russie		Membre honoraire
de Navarrete	Martin Fernandez	Historien, navigateur		Membre honoraire
de Macedo	Joaquim José	Conseiller, historien, archiviste		Membre honoraire
Camaldoli	Comte	Juriste, avocat, homme politique		Membre honoraire
Colettis	Jean	Général, militaire, plénipotentiaire de Grèce à Paris, ministre, premier ministre de Grèce		Membre honoraire
du Ponceau	Pierre etienne	Linguiste, juriste, philosophe		Membre honoraire
Dallas Bache	Alexander	Physicien, géomètre		Membre honoraire
Ticknor	George Curtis	Ex-ministre (Secretary of the interior), USA		Membre honoraire
de Souza	Guillermo	Ministre des affaires étrangères, Brésil		Membre honoraire
de Villela Barbosa	Francisco	Militaire, marine brésilienne		Membre honoraire
Barboza	Paulo	Secrétaire de l'empereur, Brésil		Membre honoraire
de San Leopoldo	Vicomte	Écrivain, magistrat, homme politique, militaire		Membre honoraire
Comte de Santangelo	Terenzio	Ministre de l'intérieur, Naples		Membre honoraire

## NOTES

1. Frédéric RÉGENT, « Préjugé de couleur, esclavage et citoyennetés dans les colonies françaises (1789-1848) », *La Révolution française. Cahiers de l'Institut d'histoire de la Révolution française*, n° 9, 2015 ; Silyane LARCHER, *L'autre citoyen : l'idéal républicain et les Antilles après l'esclavage*, Paris, Armand Colin, 2014 ; enfin sur la question de la frontière humain/animal, voir Pierre SERNA, *Comme des bêtes. Histoire politique de l'animal en Révolution (1750-1840)*, Paris, Fayard, 2017.
2. Ainsi, M. de Cools, délégué à la Martinique, à la question du président sur les « capacités de la race nègre », répond : « Je ne la crois pas plus difficile que d'autres à gouverner, mais je la regarde comme très-bornée. Dans la métropole même, des hommes placés à la tête de la science ont assigné des causes à cette infériorité. D'ailleurs, l'histoire tout entière est là pour justifier ce jugement. » Un autre délégué colonial, Vidal de Lingendes, propriétaire à la Guyane, tente aussi d'invoquer « les physiologistes » pour témoigner de « l'infériorité de la race noire », avant de se faire rabrouer par le président de la commission, qui considère, tout comme son rapporteur, qu'il ne faut examiner la question de la liberté du travail que sous un angle politique. (Commission chargée d'examiner la proposition de M. de Tracy relative à l'abolition de l'esclavage, PV de la séance du 10 juillet 1839, déclarations des Délégués des colonies)
3. Alexis de TOCQUEVILLE, *Rapport de la commission relative à l'abolition de l'esclavage*, séance du 23 juillet 1839.
4. Claude BLANCKAERT, « 1800 – Le moment « naturaliste » des sciences de l'homme, Abstract », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines* no 3, n° 2, 2000, p. 117-60 ; Jean-Luc CHAPPEY, *La Société des Observateurs de l'Homme (1799-1804). Des anthropologues au temps de Bonaparte*, Paris, Société des études robespierristes, 2002.
5. Claude BLANCKAERT, « J.-J. Virey, observateur de l'homme (1800-1825) », in Bénichou et Blanckaert (dir.), *Julien-Joseph Virey naturaliste et anthropologue*, Paris, Vrin, 1988, p. 97-182.
6. ESL, en réalité une évolution inspirée par Edwards de l'Aborigenes Protection Society.
7. BLANCKAERT, *De la race à l'évolution. Paul Broca et l'anthropologie française, 1850-1900*, Paris, L'Harmattan, 2009.
8. Voir notamment Claude BLANCKAERT, « Fondements disciplinaires de l'anthropologie française au XIXe siècle. Perspectives historiographiques », *Politix* 8, n°29, 1995, p. 31-54 ; et Claude-Olivier DORON, *L'homme altéré : race et dégénérescence (XVIIe-XIXe siècles)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2016.
9. Sandrine LEMAIRE, « Gustave d'Eichthal, ou les ambiguïtés d'une ethnologie saint-simoniennes : du racialisme ambiant à l'utopie d'un métissage universel », Philippe Régner (dir.), *Études saint-simoniennes*, Lyon, PUL, 2002, p. 154.
10. Carole REYNAUD-PALIGOT, « Construction et circulation de la notion de "race" au cours du XIXème siècle », in Nicolas BANCEL DAVID, et Dominic (ed.), *L'Invention de la race*, Paris, La Découverte, 2014.
11. Jan E. GOLDSTEIN, « Toward an Empirical History of Moral Thinking: The Case of Racial Theory in Mid-Nineteenth-Century France », *The American Historical Review*, 120, n° 1, 2015.

12. Voir Martin S. STAUM, *Labeling People: French Scholars on Society, Race, and Empire, 1815-1848*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2003.
13. Les archives de la SEP sont une sous-section du fonds de la Société Anthropologique de Paris, numérotée SAP 97, Bibliothèque centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle. Elles retracent les comptes rendus de séances ainsi que des correspondances personnelles, des listes d'adresses, des notes etc. Nous avons utilisé également des archives parlementaires via le *Moniteur universel* compilé à la BnF et sur Gallica.
14. STAUM, *Labeling People...*, op. cit., p. 131.
15. *Mémoires de la Société ethnologique de Paris (MSEP)*, séance du 29 mai 1840, vol. 1, BnF, p. 33.
16. *MSEP*, séance du 27 août 1841, vol. 1, 50.
17. André-Jean TUDESQ, *Les grands notables en France (1840-1849): étude historique d'une psychologie sociale.*, Paris, France, Presses universitaires de France, 1964 ; Christophe CHARLE. *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1991.
18. *Mémoires et Bulletins de la Société Ethnologique de Paris*.
19. Partant du constat que certaines notices biographiques mentionnent des grades de la Légion d'honneur pour certains membres, nous avons par exemple constaté que la SEP compte 89 légionnaires sur ses 304 membres, soit 29 % du total. En ne considérant que les 184 membres de nationalité française, on obtient une proportion de 48 % de légionnaires, alors que, au 1<sup>er</sup> janvier 1839, il y avait en France 147 légionnaires pour 100 000 habitants. Se reporter à la Base Léonore en ligne, Archives nationales – <http://www.culture.gouv.fr/documentation/leonore/pres.htm> – et à T. Fleury, *Annales du parlement français*, par une société de publicistes, sous les auspices des deux Chambres, Paris, Libr. de Firmin Didot Frères, 1839.
20. Liste des membres de la Société ethnologique, Archives de la Société ethnologique, SAP 97, BC MNHN.
21. Les familles Pereire et Rodrigues sont issues de la communauté juive portugaise sépharade installée à Bordeaux (avec les familles Henriques et Gradis) au début du XVIII<sup>e</sup> siècle et qui a pris une place prépondérante dans l'économie atlantique par son activité bancaire et commerciale.
22. 29 médecins avant 1845, 10 entre 1845 et le début du débat de 1847, 14 entre le débat de 1847 et 1848, et 19 membres honoraires ou étrangers élus spontanément et dont la date d'adhésion n'est pas indiquée.
23. *MSEP*, séance du Comité central du 12 janvier 1844, vol. 2, p. 48-49.
24. *MSEP*, séance du 25 février 1842, vol. 2
25. Thomas BERNON, *La science des races. La Société ethnologique de Paris à l'ère de l'abolition de l'esclavage*, mémoire de M2, Université Paris-Diderot et Carl Bridge, King's Collège London (sous la direction d'Aurélia Michel), 2017, p. 62-65.
26. *MSEP*, séance du 29 novembre 1844, vol. 2, p. 63.
27. Séance du 29 août 1845, Archives de la Société ethnologique, SAP 97.
28. Loïc RIGNOL et Philippe RÉGNIER, « Races et politique dans l'histoire de France chez Victor Courtet de l'Isle (1813-1867), enjeux de savoir et luttes de pouvoir au XIX<sup>e</sup> siècle », in P. Régnier (dir.), *Études saint-simoniennes*, Lyon, PUL, 2002, p. 127-52.
29. *Ibid.*, p. 144-147.

30. MSEP, séance du 24 décembre 1841, vol. 2, p. 16.
31. Claude-Charles PIERQUIN DE GEMBOUX, *Lettre au général Bory de Saint-Vincent sur l'unité de l'espèce humaine*, Bourges, Impr. de P. A. Manceron, 1840.
32. *Ibid.*, 7-9.
33. MSEP, séance du 23 juillet 1841, vol. 1, p. 49.
34. MSEP, séance du 27 janvier 1843, vol. 2, p. 32.
35. MSEP, séance du 25 août 1843, vol. 2, p. 42.
36. *Bulletin de la Société ethnologique de Paris (BSEP)*, séance du 27 février 1846, p. 6.
37. BSEP, séance du 26 juin 1846, p. 52.
38. « L'auteur développe cette idée tout à fait nouvelle, que l'espèce humaine peut être envisagée comme un couple dans lequel la race blanche représenterait le type mâle, et la race noire le type femelle », MSEP, séance du 24 décembre 1841, vol. 2, p. 17
39. Marie-Noëlle BOURGUET, Pierre-Yves LACOUR, « Les mondes naturalistes : Europe (1530-1802) », in Dominique Pestre (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs. I. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 2015, p. 262.
40. Lorelai KURY, « Les instructions de voyage dans les expéditions scientifiques françaises (1750-1830) », *Revue d'histoire des sciences* 51, n° 1, 1998, p. 66.
41. MSEP, séance du 27 mars 1840, p. XXX-XXXI.
42. MSEP, séance du 39 mars 1844, p. LII-LIII.
43. La relation avec le Prince de Joinville sembla se poursuivre puisque, en septembre 1845, le procès-verbal évoque une lettre de remerciements de sa part pour l'envoi du second volume des *Mémoires de la Société (BSEP)*, séance du 22 mai 1846, p. 51 ; voir T. BERNON, *La Science des races*, op. cit., p. 57).
44. T. BERNON, *La science des races*, op. cit., p. 129-130.
45. *Ibid.*, p. 122.
46. MSEP, vol. 1, Paris, Dondey-Dupré, 1841, p. XXVI.
47. Adolphe ROBERT et Gaston COUGNY, *Dictionnaire des parlementaires français depuis le 1<sup>er</sup> mai 1789 jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1889*, Paris, Edgar Bourloton, 1891, p. 381-382.
48. *Le Moniteur Universel*, séance du vendredi 30 mai 1845, 1<sup>er</sup> semestre 1845, Paris, p. 1509-11.
49. Valérie ASSAN, « Gustave d'Eichthal en Algérie. Entre utopie saint-simonienne et quête des origines (1838-1839) », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 169, 2015, p. 337.
50. Lettre de Gustave d'Eichthal à Léopold Javal, 14 juin 1839, Fonds Enfantin, Bibliothèque de l'Arsenal, BnF, Ars. Ms 14406, Fo 63.
51. V. ASSAN, « Gustave d'Eichthal et l'Algérie... », art. cit., p. 335-336.
52. *Bulletins de la Société ethnologique de Paris*, séance du 26 février 1847, BnF, p. 50. Olinde, Henri et Hippolite Rodrigues, issus, comme Édouard Rodrigues et les frères Pereire, des familles de banquiers et négociants Gradis et Rodrigues-Henriques, juifs du Portugal établis à Bordeaux depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle.
53. BSEP, séance du 26 février 1847, p. 45.
54. *Ibid.*
55. BSEP, séance du 26 février 1847, p. 53-59.

56. *Ibid.*, séance du 26 février 1847, p. 51.
57. *Ibid.*, séance du 23 avril 1847, p. 64.
58. *Ibid.*, p. 67.
59. *Ibid.*, p. 68-69.
60. *Ibid.*, p. 90.
61. Lettre de remerciement non datée signée Rodrigues, archives de la Société Ethnologique, SAP 97.
62. BSEP, séance du 23 avril 1847, p. 72-73.
63. Une publication aux frais de la Société pour l'Abolition de l'esclavage compile les discussions de ces trois séances et permet d'en parcourir l'intégralité : Discussion des pétitions pour l'abolition complète et immédiate de l'esclavage. Séances de la Chambre des députés des 24 et 26 avril et 7 mai 1847, Paris, Bulletin de l'Abolitionniste français, 1847.
64. *Ibid.*, p. 2.
65. Le conseil colonial de la Réunion a obtenu en 1847 une représentation à la Chambre, deux députés sont élus pour siéger à Paris.
66. BSEP, séance du 23 avril 1847, p. 77.
67. *Ibid.*, séance du 14 mai 1847, p. 81.
68. *Ibid.*, p. 85.
69. *Ibid.*, séance du 22 octobre 1847, p. 256.
70. *Ibid.*, séance du 14 mai 1847, p. 86.
71. *Ibid.*, séance du 28 mai 1847, p. 125.
72. *Discussion des pétitions pour l'abolition complète et immédiate de l'esclavage. Séances de la Chambre des députés des 24 et 26 avril et 7 mai 1847*, Paris, Bulletin de l'Abolitionniste français, 1847.
73. Marc-Antoine DEJEAN DE LA BÂTIE, *Deux notes sur les pétitions présentées à la Chambre des Députés pour l'abolition de l'esclavage*, Paris, Guiraudet et Jouaust, 1847.
74. Auguste-François PERRINON, *Résultats d'expériences sur le travail des esclaves*, Paris, Imprimerie Royale, 1847, p. 3.
75. *Ibid.*, p. 4.
76. BSEP, séance du 11 juin, p. 132.
77. *Ibid.*
78. BSEP, séance du 11 juin 1847, p. 151.
79. On est tenté de rapprocher ces mots de ceux qu'il prononcera en 1879 lors d'un banquet de commémoration de l'abolition en présence de Victor Hugo et du fils de François Arago. En préambule de l'apologie de la mission civilisatrice, Schœlcher fait l'éloge de Hugo, dont la « voix [...] pénétrera jusqu'au cœur de l'Afrique [...] pour porter la lumière à des populations encore dans l'enfance ». Sa « parole [...] aura puissance de civilisation ; elle aidera ce magnifique mouvement philanthropique qui semble, en tournant aujourd'hui l'intérêt de l'Europe vers le pays des hommes noirs, vouloir y réparer le mal qu'elle lui a fait. »
80. BSEP, séance du 11 juin 1847, p. 164.

81. *Ibid.*, séance du 26 février 1847, p. 43.
82. Philippe RÉGNIER, « Du côté de chez Saint Simon : question raciale, question sociale et question religieuse », *Romantisme*, 35, n° 130, 2005, p. 30.
83. BSEP, séance du 25 juin 1847, p. 202.
84. *Ibid.*, p. 204-205.
85. *Ibid.*, séance du 9 juillet 1847, p. 221.
86. *Ibid.*, séance du 9 juillet 1847, p. 231.
87. *Ibid.*, p. 163.
88. De façon singulière, il donne un certain crédit à Reizet, « dont l'avis en pareil cas a un double poids » selon Schœlcher (car il est planteur), lorsqu'il affirmait que la physionomie des Noirs créoles différait de celle des Africains, avec un « angle facial plus ouvert. » Pour Schœlcher, l'esclavage avilit, mais a au moins permis de mettre les Noirs au contact de plus civilisés qu'eux et leur a ouvert la voie du perfectionnement, thèse principale de Reizet.
89. T. BERNON, *La science des races*, *op. cit.*, p. 110-117.
90. *Ibid.*, p. 113.
91. Paul SCHOR, « Statistiques de la population et politique des catégories aux États-Unis au XIX<sup>e</sup> siècle. Théories raciales et questions de population dans le recensement américain », *Annales de démographie historique*, n° 105, n° 1, 2003, p. 5-22.

## RÉSUMÉS

Cet article porte sur le rôle de la Société Ethnologique de Paris, fondée en 1839, dans le processus d'institutionnalisation de la race. Il éclaire l'influence des milieux politiques et économiques coloniaux, ainsi que d'un réseau de saint-simoniens dans la construction de la race comme catégorie scientifique qui, d'une part, prend une place importante dans la discussion parlementaire sur l'abolition de l'esclavage et, d'autre part, alimente l'argumentaire de nouveaux projets de colonisation. La pensée raciale et son rôle dans la modernité européenne sont analysés à travers les discussions menées lors des séances de la Société, mais aussi à la Chambre des députés. Ces discussions articulent projet colonial de première génération, fondé sur la traite et la plantation esclavagiste, et colonisation de deuxième génération, reposant sur l'annexion territoriale de l'Afrique et de l'Asie associée à de nouvelles formes de travail contraint. La race dite scientifique, dès ses débuts, est une notion singulièrement politique.

This article focuses on the role of the Ethnological Society of Paris, founded in 1839, in the process of institutionalisation of race. It elucidates the influence of the colonial political and economic circles, as well as that of a network of Saint-Simoniens in the construction of race as a scientific category, which, on the one hand, takes an important place in the parliamentary debate on the abolition of Slavery and, on the other hand, fuels apologetics of new colonization projects. Racial thinking and its role in European modernity are analysed through the discussions held at the meetings of the Society, but also at the Chamber of Deputies. These discussions articulate first-generation colonial projects, based on slave trade and plantations, and second-

generation colonisation, based on the territorial annexation of Africa and Asia linked with new forms of forced labour. The so-called scientific race, from its very beginnings, is a singularly political notion.

## INDEX

**Keywords** : race, slavery, abolition, ethnology, anthropology, saint-simonianism, science

**Mots-clés** : race, esclavage, abolition, ethnologie, anthropologie, saint-simonisme, science

## AUTEUR

**THOMAS BERNON**

Master in European History (Université Paris Diderot - King's College London)